

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	01	INFRASTRUCTURE	01	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	01
EDUCATION	07	SOCIAL	01	ADMINISTRATION	16
ECONOMIE	03	RURAL	09	GOVERNANCE PUBLIQUE	02

N° 2844

5 Juillet 2023

5 July 2023

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	06 Lire
	Titre/objet	PUBLICATION OF AWARD THE MAYOR OF MAMFE COUNCIL, CONTRACTING AUTHORITY, MR. ROBERTSON TABENCHONG ASHU HEREBY INFORMS THE PUBLIC THAT THE UNDER MENTIONED ENTERPRISE WAS DECLARED AS THE SUCCESSFUL BIDDER DURING THE TENDERING PROCESS. THE GENERAL MANAGER IS CALLED UPON TO REPORT AT THE MAMFE COUNCIL CHAMBERS FOR FURTHER FORMALITIES LEADING TO THE SIGNING OF THE JOBBING ORDER.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

2	Reference	ADDITIF N° 01 a/s 016/AONO/CUD/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 016/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 23 MAI 2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE PORTANT SUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE CURAGE DES CANIVEAUX ET RESEAUX ENTERRES DE LA VILLE DE DOUALALE MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA, COMMUNIQUE AU TITRE DE L'ADDITIF N°01, QUE LA DATE DE DÉPÔT DES OFFRES PRÉVUE LE 28 JUIN 2023 À 12 HEURES, HEURE LOCALE EST REPORTÉE AU 11 JUILLET 2023 À 12 HEURES, HEURE LOCALE. LE RESTE EST SANS CHANGEMENT.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

3	Reference	05 Lire
	Titre/objet	PUBLICATION OF RESULTS THE MAYOR OF MAMFE COUNCIL, CONTRACTING AUTHORITY, MR. ROBERTSON TABENCHONG ASHU HEREBY INFORMS THE PUBLIC THAT THE UNDER MENTIONED ENTERPRISE WAS DECLARED AS THE SUCCESSFUL BIDDER DURING THE TENDERING PROCESS. THE GENERAL MANAGER IS CALLED UPON TO REPORT AT THE MAMFE COUNCIL CHAMBERS FOR FURTHER FORMALITIES LEADING TO THE SIGNING OF THE JOBBING ORDER.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

4	Reference	DECISION N° 000304/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire
	Titre/objet	DECISION N° 000304/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 12 JUIN 2023 RELATIVE AU RECOURS DE LA SOCIÉTÉ BEC LA ROUTIERE INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 057/AONR/CUD/CIPM DU 07 DÉCEMBRE 2022 RELATIF AUX ÉTUDES EN VUE DE L'AMÉNAGEMENT DU BOULEVARD URBAIN RELIANT LES LIEUX-DITS BOJONGO ET ENTRÉE BIENVENUE DUR LA RN3 (ROCADE DES 10 KM) DANS LA VILLE DE DOUALA.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

5	Reference	012 Lire
	Titre/objet	THE MAYOR OF MAMFE COUNCIL, CONTRACTING AUTHORITY, MR. ROBERTSON TABENCHONG ASHU HEREBY INFORMS THE PUBLIC THAT THE UNDER MENTIONED ENTERPRISE WAS DECLARED AS THE SUCCESSFUL BIDDER DURING THE TENDERING PROCESS. THE GENERAL MANAGER IS CALLED UPON TO REPORT AT THE MAMFE COUNCIL CHAMBERS FOR FURTHER FORMALITIES LEADING TO THE SIGNING OF THE CONTRACT.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	007/D/GOUVERNEUR/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°007/D/GOUVERNEUR/2023 DU 22 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°00Y/DC/GOUVERNEUR/CRMP NO/2023 DU 23/05/2023 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL TECHNIQUE AU PROFIT DE L'HOPITAL VETERINAIRE DE GAROUA
	Nature de prestation	Fournitures
	Date de cloture	N/A

7	Reference	2023/080/UN/R/SG/DIPD/DPD/2023 DU 26 JUIN 2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 2023/080/UN/R/SG/DIPD/DPD/2023 DU 26 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°2023/003/AAONR/UN/SG/DIPD/DPD/CIPM/2023 DU 29 MAI 2023, POUR FINALISATION DE L'ETUDE DE PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (IUT) DE L'UNIVERSITE DE NGAOUNDERE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

8	Reference	03 Lire
	Titre/objet	PUBLICATION OF AWARD THE MAYOR OF MAMFE COUNCIL, CONTRACTING AUTHORITY, MR. ROBERTSON TABENCHONG ASHU HEREBY INFORMS THE PUBLIC THAT THE UNDER MENTIONED ENTERPRISE WAS DECLARED AS THE SUCCESSFUL BIDDER DURING THE TENDERING PROCESS. THE GENERAL MANAGER IS CALLED UPON TO REPORT AT THE MAMFE COUNCIL CHAMBERS FOR FURTHER FORMALITIES LEADING TO THE SIGNING OF THE JOBBING ORDER.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

9	Reference	DECISION N° 000308/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire
	Titre/objet	DECISION N° 000308/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 12 JUIN 2023 RELATIVE AU RECOURS DES ETS FUOMBONG ET FILS INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 004/AONO/C-BATIE/CIPM-RTE/2023 DU 14 FÉVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE ET DE RÉHABILITATION DES ROUTES DANS LA COMMUNE DE BATIÉ, LOT 1 :EXTENSION DE LA ROUTE « DÉVIATION-DJEUMA AVEC OUVERTURE DE 500 ML À BAMENTCHOUEN FODOM », LOT 2 : RÉHABILITATION DE L'AXE « PLAQUE BIENVENUE À BAMETCHETCHA - CARREFOUR MEFO'OTCH EN PASSANT PAR NTEUH AVEC OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT (PHASE 1).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

10	Reference	000306/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire
	Titre/objet	DECISION N° 000306/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 12 JUIN 2023 RELATIVE AU RECOURS DE L'ENTREPRISE GENIE CONCEPTION CONSULT EN CONTESTATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 003/AONO/R-CE/D-NK-C—NGUIBASSAL/CIPM/FR/2023 DU 30 JANVIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU DOUBLE DALOT AU PÉRIMÈTRE URBAIN DE NGUIMBASSAL, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

11	Reference 000 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>DEAR SIRs, KINDLY CAUSE THE FOLLOWING TO BE READ OVER YOUR RADIO NETWORK AS OFTEN AS POSSIBLE: "THE PRESIDENT OF THE SOUTH WEST REGIONAL EXECUTIVE COUNCIL (PROJECT OWNER), INFORMS THE PUBLIC IN GENERAL AND CONTRACTORS CONCERNED IN PARTICULAR THAT THE UNDERMENTIONED CONTRACTS FUNDED BY THE 2023 BUDGET OF THE SOUTH WEST REGIONAL ASSEMBLY, HAVE BEEN AWARDED TO THE CONTRACTORS HEREAFTER MENTIONED:</p> <p>Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>N/A</p>
-----------	--	---

12	Reference 09 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>PUBLICATION OF AWARD THE MAYOR OF MAMFE COUNCIL, CONTRACTING AUTHORITY, MR. ROBERTSON TABENCHONG ASHU HEREBY INFORMS THE PUBLIC THAT THE UNDER MENTIONED ENTERPRISE WAS DECLARED AS THE SUCCESSFUL BIDDER DURING THE TENDERING PROCESS. THE GENERAL MANAGER IS CALLED UPON TO REPORT AT THE MAMFE COUNCIL CHAMBERS FOR FURTHER FORMALITIES LEADING TO THE SIGNING OF THE CONTRACT.</p> <p>Autres Infrastructures</p> <p>N/A</p>
-----------	---	--

13	Reference 06/DA/J.04/SIGAM/COKI/SG/2023 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDERELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE TRONÇON DE ROUTE CARREFOUR MOUTHE NDIEMI I-BOUGNI A MBANG-CARREFOUR BIAMESSE DANS LA COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.</p> <p>Routes et Infrastructures Routières</p> <p>N/A</p>
-----------	--	--

14	Reference 08/D/GOUVERNEUR/2023 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>DECISION N°08/D/GOUVERNEUR/2023 DU 22 JUIN 2023 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°008/DC/GOUVERNEUR/CRMP-NO/2023 DU 24/05/2023 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL INFORMATIQUE A LA DELEGATION REGIONALE DE L'ELEVAGE, DES PECHEs ET DES INDUSTRIES ANIMALES DU NORD</p> <p>Fournitures</p> <p>N/A</p>
-----------	---	--

15	Reference 001/2023/DC/CGRE/CIPM-AG Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°001/2023/DC/CGRE/CIPM-AG DU 14/06/2023 EN PROCEDURE URGENCE POUR L'ACQUISITION DE 1000 TABLES BANCS AU PROFIT DE CERTAINS ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA COMMUNE DE GUERE DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME - NORD</p> <p>Approvisionnements Généraux</p> <p>12-07-2023</p>
-----------	---	---

RESUME DES CONSULTATIONS

16	Reference 007/ASMI/ MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/2023 Lire
Titre/objet	AVIS A SOLlicitation DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° 007/ASMI/ MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/2023 DU 03 JUILLET 2023 POUR LE RECRUTEMENT DES ONGS DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE LA PHASE 1 DU PROGRAMME D'INCLUSION ECONOMIQUE DES JEUNES DU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE (PFS-AIE) DANS LES VILLES DE MAROUA, EBOLOWA, YAOUNDE ET DOUALA. IDA CRÉDIT N° 70480-CM PAYS : CAMEROUNPROJET : PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE CRÉDIT IDA : N°70480 CMTITRE : RECRUTEMENT DES ONG DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DE LA PHASE 1 DU PROGRAMME D'INCLUSION ECONOMIQUE DES JEUNES DU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE (PFS-AIE) DANS LES VILLES DE MAROUA, EBOLOWA, YAOUNDÉ ET DOUALA À RAISON D'UNE ONG PAR VILLE
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	19-07-2023

17	Reference 000042/23/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 000042/23/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 30 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000022/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 27 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DE LA LOCALITÉ D'ISANGELE, DÉPARTEMENT DU NDIANG, RÉGION DU SUD-OUEST (EN PROCÉDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2023
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

18	Reference 04 Lire
Titre/objet	THE MAYOR OF MAMFE COUNCIL, CONTRACTING AUTHORITY, MR. ROBERTSON TABENCHONG ASHU HEREBY INFORMS THE PUBLIC THAT THE UNDER MENTIONED ENTERPRISE WAS DECLARED AS THE SUCCESSFUL BIDDER DURING THE TENDERING PROCESS. THE GENERAL MANAGER IS CALLED UPON TO REPORT AT THE MAMFE COUNCIL CHAMBERS FOR FURTHER FORMALITIES LEADING TO THE SIGNING OF THE JOBBING ORDER.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

19	Reference 010 Lire
Titre/objet	PUBLICATION OF AWARD THE MAYOR OF MAMFE COUNCIL, CONTRACTING AUTHORITY, MR. ROBERTSON TABENCHONG ASHU HEREBY INFORMS THE PUBLIC THAT THE UNDER MENTIONED ENTERPRISE WAS DECLARED AS THE SUCCESSFUL BIDDER DURING THE TENDERING PROCESS. THE GENERAL MANAGER IS CALLED UPON TO REPORT AT THE MAMFE COUNCIL CHAMBERS FOR FURTHER FORMALITIES LEADING TO THE SIGNING OF THE JOBBING ORDER.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

20	Reference 013 Lire
Titre/objet	PUBLICATION OF AWARD THE MAYOR OF MAMFE COUNCIL, CONTRACTING AUTHORITY, MR. ROBERTSON TABENCHONG ASHU HEREBY INFORMS THE PUBLIC THAT THE UNDER MENTIONED ENTERPRISE WAS DECLARED AS THE SUCCESSFUL BIDDER DURING THE TENDERING PROCESS. THE GENERAL MANAGER IS CALLED UPON TO REPORT AT THE MAMFE COUNCIL CHAMBERS FOR FURTHER FORMALITIES LEADING TO THE SIGNING OF THE JOBBING ORDER
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

21	Reference	005/AONO/CNPBM/CIPM/2023 du 30 JUIN 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CNPBM/CIPM/2023 DU 30 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL D'INFIRMERIE À LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	02-08-2023

22	Reference	00002/C/MINEPDED/SG/DAG/SDBMM/SM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00002/C/MINEPDED/SG/DAG/SDBMM/SM DU 5 MAI 2023PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00001/AONO/MINEPDED/CIPM/-2022 DU 30 MARS 2023 POUR L'ACQUISITION DES MOBILIERS DE BUREAU POUR LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

23	Reference	2023/079/UN/R/SG/DIPD/UPD/2023 DU 26 JUIN 2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 2023/079/UN/R/SG/DIPD/UPD/2023 DU 26 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°2023/002/AAONR/UN/SG/DIPD/DPD/CIPM/2023 DU 29 MAI 2023, POUR FINALISATION DE L'ETUDE DE PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DE L'ECOLE DE GENIE CHIMIQUE ET D'INDUSTRIE MINERALE (EGCIM) DE L'UNIVERSITE DE NGAOUNDERE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

24	Reference	13/AONO/CBO/SG/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 13/AONO/CBO/SG/CIPM/2023 DU 30/062023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE PMH A YAMBAKA, DANG HAOUSSA, DOLE TAMTANA, ZERKORO ET DANKO DANS LA COMMUNE DE BETARE-OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST. FINANCEMENT : FONDS PROPRE DE LA COMMUNE DE BETARE-OYA
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	02-08-2023

25	Reference	02 Lire
	Titre/objet	PUBLICATION OF AWARD THE MAYOR OF MAMFE COUNCIL, CONTRACTING AUTHORITY, MR. ROBERTSON TABENCHONG ASHY HEREBY INFORMS THE PUBLIC THAT THE UNDER MENTIONED ENTERPRISE WAS DECLARED AS THE SUCCESSFUL BIDDER DURING THE TENDERING PROCESS. THE GENERAL MANAGER IS CALLED UPON TO REPORT AT THE MAMFE COUNCIL CHAMBERS FOR FURTHER FORMALITIES LEADING TO THE SIGNING OF THE JOBBING ORDER.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

26	Reference	08 Lire
	Titre/objet	PUBLICATION OF AWARD THE MAYOR OF MAMFE COUNCIL, CONTRACTING AUTHORITY, MR. ROBERTSON TABENCHONG ASHU HEREBY INFORMS THE PUBLIC THAT THE UNDER MENTIONED ENTERPRISE WAS DECLARED AS THE SUCCESSFUL BIDDER DURING THE TENDERING PROCESS. THE GENERAL MANAGER IS CALLED UPON TO REPORT AT THE MAMFE COUNCIL CHAMBERS FOR FURTHER FORMALITIES LEADING TO THE SIGNING OF THE JOBBING ORDER.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

27	Reference	050/CUD/SG/DSGP/SDPMP/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°050/CUD/SG/DSGP/SDPMP/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 010/ASMI/CUD/SG/DPAM/CTM/2023 DU 10 AVRIL 2023RELATIF À LA PRÉSÉLECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (BET) ET GROUPEMENTS DES BET EN VUE DE LA RÉALISATION DES ÉTUDES AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2023.FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

28	Reference	07/DA/J.04/SIGAM/COKI/SG/2023. Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDERELATIVE AUX TRAVAUXDE CONSTRUCTION D'UNE CASE D'ACCUEIL DANS LA COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

29	Reference	09/D/GOUVERNEUR/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°09/D/GOUVERNEUR/2023 DU 21 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°009/AAON/GOUVERNEUR/CRMP-NO/2023 DU 25/05/2023 POUR L'ACQUISITION D'UN GROUPE ELECTROGENE A L'HOTEL DES FINANCES DE GAROUA, EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

30	Reference	04/DA/J.04/SIGAM/COKI/SG/2023. Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDESRELATIVES AUX TRAVAUX CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES POSITIFS ÉQUIPES D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REPARTIS EN QUATRE LOTS (LOT1 : KEK A DOUNZI, LOT2 : NDIEMI I-GOOGH, LOT3 : GBARAM EPC, LOT 4 : YAKAN CSI).
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

31	Reference	002/AONO/MINADER-MINEPIA/CN-RGAE/CSPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00000002/AAONO/MINADER-MINEPIA/CN-RGAE/CSPM/2023 DU 03 JUILLET 2023 POUR LE DEPLOIEMENT D'UN RESEAU INFORMATIQUE DANS LE BATIMENT ABRITANT LE SITE MIROIR DU RGAE A LA DIVISION DES ETUDES, DE LA PLANIFICATION, DE LA COOPÉRATION ET DES STATISTIQUES (DEPCS) AU MINEPIA : EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BUDGET DU RGAE, EXERCICE 2023, LIGNE 3.1.22
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	04-08-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

32	Reference 12/AONO/CBO/SG/CIPM/2023 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 12 /AONO/CBO/SG/CIPM/2023 DU 30 JUIN 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MADEPO DANS LA COMMUNE DE BETARE OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST. FINANCEMENT :FONDS PROPRE DE LA COMMUNE - EXERCICE 2023 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 02-08-2023
-----------	---

33	Reference 030/AONR/CUD/CIPM/2023 DU 05/07/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°030/AONR/CUD/CIPM/2023 DU 05/07/2023 RELATIF A L'ETUDE APD EN VUE DE LA RENOVATION DUMARCHE DE LA CITE DES PALMIERSFINANCEMENT: BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA-EXERCICE 2023 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 02-08-2023
-----------	---

34	Reference 006/DC/CUD/CIPM//2023 du 05 Juillet 2023 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°006/DC/CUD/CIPM//2023 DU 05 JUILLET 2023 RELATIVE A LA FOURNITURE DE CONSOMMABLES POUR LA SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL DU PERSONNEL DES TRAVAUX EN REGIE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2023 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 27-07-2023
-----------	--

35	Reference 007/DCR/PADESCE/UCP/CG/CSPM/SPM/06-2023 Lire Titre/objet N°0700/PADESCE/UCP/CG/SPM/06-2023LE COORDONNATEUR GÉNÉRALÂMADAME/MONSIEUR LE DIRECTEUR DE : ETS GRYN TEL : 699 68 78 22 ETS FOGICAM TEL : 651 30 36 62, EMAIL : FOGICAM@GMAIL.COM ETS ROM BP : 227 YAOUNDÉ, TEL : 670 65 81 98 ETS ZOCAM ET COMPAGNIE BP : 2557 YAOUNDÉ, TEL : 699 65 58 48 EMAIL : ETSZOCAMCIE@YAHOO.COM ETS BEDINE BP : 5128 YAOUNDÉ, TEL : 691 93 90 84 / 680 75 15 17 ETS COPIE DE LUXE ETS COPIE DE LUXE BP YAOUNDÉ TEL : 677217675 CÉLESTINMKENMENI@YAHOO.COM. ETS GASTAK SOLUTIONS ETS GASTAK SOLUTIONS TEL :679601362 BP 6115 DOUALA GASTAKSOLUTIONS@YAHOO.COM Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 21-07-2023
-----------	--

36	Reference 00005/C/MINEPDED/SG/DAG/SDBMM/SM Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°00005/C/MINEPDED/SG/DAG/SDBMM/SM DU 12 JUIN 2023PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00030/AONR/MINEPDED/CSPM/2022 DU 12 DÉCEMBRE 2022, POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ DU DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ENVIRONNEMENTALE DE DEUXIÈME GÉNÉRATION (SIE2) Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

37	Reference	002/AONO/DC/OC-NCB/BEC/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°002/AONO/DC/OC-NCB/BEC/CIPM/2023 DU 04/07/2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA RESIDENCE DU DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICIER CERÉALIER FINANCEMENT : BUDGET DE L'OFFICE CÉRÉALIER, EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	25-07-2023

38	Reference	DECISION N° 000305/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire
	Titre/objet	DECISION N° 000305/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 12 JUN 2023 RELATIVE AU RECOURS DES ETS FUOMBONG ET FILS INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 006/AONO/C-BATIE/CIPM-RTE/2023 DU 14 FÉVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SUIVANTES : CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE, D'UNE SALLE DE FÊTE ET L'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

39	Reference	000034/AONO/MINEE/CIPM/23 DU 30 JUIN 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 000034/AONO/MINEE/CIPM/23 DU 30 JUIN 2023 SUIVANT LA DEROGATION D'EXEMPTION DE LA PRE-QUALIFICATION N° 01765-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/NC DU 06 AVRIL 2023 POUR L'ÉLABORATION DU SCHÉMA DIRECTEUR INFORMATIQUE DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE (2024-2027).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	27-07-2023

40	Reference	234713/AONO/MINDEF/CIPM/2023 DU 27 JUN 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 234713/AONO/MINDEF/CIPM/2023 DU 27 JUN 2023 POUR LA REALISATION D'UN FORAGE AU PROFIT DU 11EME REGIMENT DU GENIE MILITAIRE A SANGMELIMA, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2023 IMPUTATION BUDGETAIRE : 57 13 005 01 52 18 05 52 34 15
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	19-07-2023

41	Reference	029/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 04 JUILLET 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°029/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 04 JUILLET 2023 RELATIF A L'EQUIPEMENT ET LA POSE D'INFRASTRUCTURES INFORMATIQUES DANS LE LOCAL TECHNIQUE DE LA SALLE DE FETE D'AKWAFINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	27-07-2023



RESUME DES CONSULTATIONS

42	Reference 011 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>PUBLICATION OF AWARD THE MAYOR OF MAMFE COUNCIL, CONTRACTING AUTHORITY, MR. ROBERTSON TABENCHONG ASHU HEREBY INFORMS THE PUBLIC THAT THE UNDER MENTIONED ENTERPRISE WAS DECLARED AS THE SUCCESSFUL BIDDER DURING THE TENDERING PROCESS. THE GENERAL MANAGER IS CALLED UPON TO REPORT AT THE MAMFE COUNCIL CHAMBERS FOR FURTHER FORMALITIES LEADING TO THE SIGNING OF THE JOBBING ORDER.</p> <p>Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>N/A</p>
-----------	--	--

43	Reference 002/23/ONIT/AIVDP/2023 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 002/23/ONIT/AIVDP/GOC OF 10/07/2023 FOR THE CONSTRUCTION OF A BOREHOLE AT THE HEAD OFFICE OF THE AGRICULTURE INFRASTRUCTURE & VALUE CHAIN DEVELOPMENT PROJECT AIVDP — BUEA SW REGION FUNDING: 2023 AIVDP GOC BUDGET</p> <p>Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>11-08-2023</p>
-----------	---	---

44	Reference 000032/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 03 JUILLET 2023 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000032/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 03 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION PAR EXTENSION BASSE TENSION MONOPHASÉE DANS LA LOCALITÉ DE NOUH-NGOBNAH DU CANTON TONGO DANS L'ARRONDISSEMENT DE NORD-MAKOMBE, DÉPARTEMENT DU NKAM, RÉGION DU LITTORAL (EN PROCÉDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEE, EXERCICE 2023 MAÎTRE D'OUVRAGE : MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE</p> <p>Approvisionnements Généraux</p> <p>31-07-2023</p>
-----------	---	--

45	Reference 000033/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 03 juillet 2023 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000033/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 03 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE MONOPHASE MT/BT DU VILLAGE NKOLONYIE DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIWONG BANE, DEPARTEMENT DE MVILA, REGION DU SUD (EN PROCÉDURE D'URGENCE) (EN PROCÉDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEE, EXERCICE 2023 MAÎTRE D'OUVRAGE : MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE</p> <p>Autres Infrastructures</p> <p>31-07-2023</p>
-----------	---	---

46	Reference DECISION N° 000307/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>DECISION N° 000307/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 12 JUIN 2023 RELATIVE AU RECOURS DES ETS FUOMBONG ET FILS INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES NO 005/AONO/C-BATIE/CIPM-RTE/2023 DU 14 FÉVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE ET DE GRAVILLONAGE DE CERTAINES RUE DE LA COMMUNE DE BATIÉ TRONÇON 1 : CARREFOUR BATIÉ HÔTEL MABEU - DESCENTE TOUKENG , TRONÇON 2 : ENTRÉE MAIRIE-MONUMENT JEUNESSE-CARREFOUR LYCÉE TECHNIQUE ET BRETELLE MONUMENT VILLAGE DOMBEY.</p> <p>N/A</p> <p>N/A</p>
-----------	---	---



RESUME DES CONSULTATIONS

47	<p>Reference 013/AONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2023 Lire</p> <p>Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/DAONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2023 DU 26/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA RESIDENCE DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 19-07-2023</p>
-----------	--

48	<p>Reference 007/DC/CUD/CIPM/2023 DU 07 JUILLET 2023 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°007/DC/CUD/CIPM/2023 DU 07 JUILLET 2023 RELATIF À L'ACQUISITION DU PETIT MATERIEL POUR LA MAINTENANCE DU PARC INFORMATIQUE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 27-07-2023</p>
-----------	---

49	<p>Reference 001/AONO/DG/OC-NCB/AG/CIPM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/DG/OC-NCB/AG/CIPM/2023 DU 03/07/2023 POUR L'ACQUISITION D'UN (01)VÉHICULE DE TOURISME STATION WAGON FINANCEMENT: BUDGET OFFICE CÉRÉALIER/2023</p> <p>Nature de prestation Fournitures</p> <p>Date de cloture 24-07-2023</p>
-----------	--

50	<p>Reference 14/AONO/CBO/SG/CIPM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet N° 14 /AONO/CBO/SG/CIPM/2023 DU 30 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU EQUIPEE DE POMPE A ENERGIE SOLAIRE A KPAWARA AU LIEU-DIT CITE MUNICIPALE, DANS LA COMMUNE DE BETARE-OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST FINANCEMENT : FEICOM/COMMUNE DE BETARE-OYA EXERCICE 2023 ET SUIVANTS</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 02-08-2023</p>
-----------	---

51	<p>Reference 006DCR/PADESCE/UGP/CG/SPM/06-2023 Lire</p> <p>Titre/objet RÉF N° : 0699/DCR/PADESCE/UCP/CG/SPM 06-2023 YAOUNDÉ, LE 03 JUILLET 2023 À MADAME/MONSIEUR LE DIRECTEUR DE : SAAR ASSURANCES B.P 1011 DOUALA TEL : 233 43 17 59, PRO ASSUR ASSURANCES S.A TEL : 33 43 70 05 B.P : 5963 YAOUNDÉ. CPA S.A TEL : 233 43 43 81 82/657 49 06 90 B.P : 54 DOUALA ; CPASIEGE@YAHOO.FR. SUNU ASSURANCES S.A B.P. 3049-DOUALA, TÉL : 233 42 87 86, CAMEROUN.LAR@SUNU-GROUP.COM. AREA ASSURANCES ET REASSURANCES AFRICAINES SA. TEL : 233 43 81 97; B.P : 15 584 – DOUALA, BDTSINGA@AREAASSURANCES.COM. ROYAL ONYX INSURANCE CIE. TEL : 697 10 05 75 B.P : 12230 - DOUALA. ALLIANZ ASSURANCES. TEL : 233 50 20 00; B.P : 105 – DOUALA, AZCMALLIANZ.CAMEROUN@ALLIANZ.COM</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 21-07-2023</p>
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

52	Reference 0 Lire Titre/objet PUBLICATION OF AWARD THE MAYOR OF MAMFE COUNCIL, CONTRACTING AUTHORITY, MR. ROBERTSON TABENCHONG ASHU HEREBY INFORMS THE PUBLIC THAT THE UNDER MENTIONED ENTERPRISE WAS DECLARED AS THE SUCCESSFUL BIDDER DURING THE TENDERING PROCESS. THE GENERAL MANAGER IS CALLED UPON TO REPORT AT THE MAMFE COUNCIL CHAMBERS FOR FURTHER FORMALITIES LEADING TO THE SIGNING OF THE JOBBING ORDER. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

53	Reference 07 Lire Titre/objet THE MAYOR OF MAMFE COUNCIL, CONTRACTING AUTHORITY, MR. ROBERTSON TABENCHONG ASHU HEREBY INFORMS THE PUBLIC THAT THE UNDER MENTIONED ENTERPRISE WAS DECLARED AS THE SUCCESSFUL BIDDER DURING THE TENDERING PROCESS. THE GENERAL MANAGER IS CALLED UPON TO REPORT AT THE MAMFE COUNCIL CHAMBERS FOR FURTHER FORMALITIES LEADING TO THE SIGNING OF THE JOBBING ORDER. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

54	Reference 0 Lire Titre/objet (/ REF.NO..... DM/SG/MC. SUBJECT: PUBLICATION OF AWARD MAMFETHE2 JUIN 2623 THE MAYOR OF MAMFE COUNCIL, CONTRACTING AUTHORITY, MR. ROBERTSON TABENCHONG ASHU HEREBY INFORMS THE PUBLIC THAT THE UNDER MENTIONED ENTERPRISE WAS DECLARED AS THE SUCCESSFUL BIDDER DURING THE TENDERING PROCESS. THE GENERAL MANAGER IS CALLED UPON TO REPORT AT THE MAMFE COUNCIL CHAMBERS FOR FURTHER FORMALITIES LEADING TO THE SIGNING OF THE JOBBING ORDER. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

55	Reference 00000001/AONO/MINADER-MINEPIA/ CN-RGAE /CSPM/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00000001/AONO/MINADER-MINEPIA/ CN-RGAE /CSPM/2023 DU 04 JUILLET 2023 POUR LA REVISION DU RESEAU INFORAMTIQUE ET DE LA SALLE SERVEUR DE LA DIRECTION DES EQUETTES ET DES STATISTIQUES AGRICOLES (DESA) EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BUDGET DU RGAE, EXERCICE 2023, LIGNE 3.1.23 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 03-08-2023
-----------	---

56	Reference 049/CUD/SG/DSGP/SDPMP/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°049/CUD/SG/DSGP/SDPMP/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 009/ASMI/CUD/SG/DPAM/2023 DU 10 AVRIL 2023 RELATIF À LA PRÉSÉLECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (BET) ET GROUPEMENTS DES BET EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'AUSCULTATION DE CHAUSSÉES DANS LA VILLE DE DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2023 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

57

Reference [02/DA/J.04/SIGAM/COKI/SG/2023.](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET UN BUREAU DE MAITRE A L'EP ABANDA, DANS LA COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

58

Reference [05/DA/J.04/SIGAM/COKI/SG/2023.](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDERELATIVE AUX TRAVAUXDE CONSTRUCTION D'UNE SALLE D'HOSPITALISATION AU CMA DE KIIKI DANS LA COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

59

Reference [08/DA/J.04/SIGAM/COKI/SG/2023.](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDERELATIVE AUX TRAVAUXD'ACHÈVEMENT D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NYAMGNO DANS LA COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

60

Reference [000429/23/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO](#) [Lire](#)

Titre/objet DÉCISION N° 000429/23/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 30 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000022/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 27 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DE LA LOCALITÉ D'ISANGELE, DÉPARTEMENT DU NDIANG, RÉGION DU SUD-OUEST (EN PROCÉDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2023

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

61

Reference [03/DA/J.04/SIGAM/COKI/SG/2023.](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDERELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE MATERNELLE DE BITANG, DANS LA COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

62

Reference [n/a](#) [Lire](#)

Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 13/AONO/C-OLANGUINA/CIPM/2023 DU 13/06/2023_POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE DANS LA LOCALITE D'AKONDO DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

COMMUNE DE MAMFE

PUBLICATION OF AWARD THE MAYOR OF MAMFE COUNCIL, CONTRACTING AUTHORITY, MR. ROBERTSON TABENCHONG ASHU HEREBY INFORMS THE PUBLIC THAT THE UNDER MENTIONED ENTERPRISE WAS DECLARED AS THE SUCCESSFUL BIDDER DURING THE TENDERING PROCESS. THE GENERAL MANAGER IS CALLED UPON TO REPORT AT THE MAMFE COUNCIL CHAMBERS FOR FURTHER FORMALITIES LEADING TO THE SIGNING OF THE JOBBING ORDER.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

S/N	PROJECT	SUCCESSFUL BIDDER	BIDDING AMOUNT	EXECUTION DEADLINE	REMARK
01	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 006/ONIT/MC/MAYOR/MCTB/PIB 2023 OF 18/04/2023 FOR THE PROVISION OF AN EQUIPPED SOLAR BOREHOLE SYSTEM IN OKOYONG VILLAGE, MAMFE SUB DIVISION, MANYU DIVISION, SOUTH WEST REGION	ANONG & SONS ENTERPRISE, P.O BOX: 302 MAMFE, TEL: 676513484	14,903,33	3 Months	1st

The unsuccessful bidders have fifteen (15) days to withdraw their bids from Mamfe Council, failure to do so; the said bids shall be destroyed.

MAMFE le 26 Juin 2023

Le MAYOR

TABENCHANG Roberson

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N° 01 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 016/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 23 MAI 2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE PORTANT SUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE CURAGE DES CANIVEAUX ET RESEAUX ENTERRES DE LA VILLE DE DOUALA MAIRE DE LA VILLE DE DOUALA, COMMUNIQUE AU TITRE DE L'ADDITIF N°01, QUE LA DATE DE DÉPÔT DES OFFRES PRÉVUE LE 28 JUIN 2023 À 12 HEURES, HEURE LOCALE EST REPORTÉE AU 11 JUILLET 2023 À 12 HEURES, HEURE LOCALE. LE RESTE EST SANS CHANGEMENT.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre sera rédigée en français et/ou en anglais dont 01 original, 06 copies marquées comme tels, une copie numérique et Une offre financière témoin (dans une enveloppe séparée des autres ; le défaut de présentation de cette offre témoin entraine l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné), à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-direction de la Passation des Marchés publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 1.049, Rue Pasteur 210 Immeuble SCI à Bonanjo – 5^e étage à côté de la Délégation Régional des Forêts et de la Faune, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509, au plus tard le 28/06/2023 à 12 heures, heure locale et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 23/05/2023 MAITRISE D'ŒUVRE PORTANT SUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET SUPERVISION DES TRAVAUX CURAGE DES CANIVEAUX ET RESEAUX ENTERRES DE LA VILLE DE DOUALA « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre sera rédigée en français et/ou en anglais dont 01 original, 06 copies marquées comme tels, une copie numérique et Une offre financière témoin (dans une enveloppe séparée des autres ; le défaut de présentation de cette offre témoin entraine l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné), à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/Sous-direction de la Passation des Marchés publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 1.049, Rue Pasteur 210 Immeuble SCI à Bonanjo – 5^e étage à côté de la Délégation Régional des Forêts et de la Faune, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509, au plus tard le 11/07/2023 à 12 heures, heure locale et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 23/05/2023 MAITRISE D'ŒUVRE PORTANT SUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET SUPERVISION DES TRAVAUX CURAGE DES CANIVEAUX ET RESEAUX ENTERRES DE LA VILLE DE DOUALA « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 28/06/2023 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunion de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à BONANJO.</p> <p>L'ouverture des propositions financière des soumissionnaires techniquement qualifiés se fera à une date ultérieure. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **11/07/2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunion de ladite Commission, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à BONANJO.

L'ouverture des propositions financière des soumissionnaires techniquement qualifiés se fera à une date ultérieure.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

DOUALA le 4 Juillet 2023

Le ADJOINT AU MAIRE

SOLLE Gérémie

COMMUNE DE MAMFE

PUBLICATION OF RESULTS THE MAYOR OF MAMFE COUNCIL, CONTRACTING AUTHORITY, MR. ROBERTSON TABENCHONG ASHU HEREBY INFORMS THE PUBLIC THAT THE UNDER MENTIONED ENTERPRISE WAS DECLARED AS THE SUCCESSFUL BIDDER DURING THE TENDERING PROCESS. THE GENERAL MANAGER IS CALLED UPON TO REPORT AT THE MAMFE COUNCIL CHAMBERS FOR FURTHER FORMALITIES LEADING TO THE SIGNING OF THE JOBBING ORDER.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

S/N	PROJECT	BIDDER	BIDDING AMOUNT	EXECUTION DEADLINE	REMARK
01	TENDER N° 005/ONIT/MC/MAYOR/MCTB /PIB 2023 OF 18/04/2023 FOR THE PROVISION OF AN EQUIPPED SOLAR BOREHOLE SYSTEM IN NFAITOCK II, MAMFE SUB DIVISION, MANYU DIVISION, SOUTH WEST REGION	SHIRRICAM VENTURES COMPANY LTD, P.O BOX: 403 MAMFE	14,903,333	3 Months	1st

The unsuccessful bidders have fifteen (15) days to withdraw their bids from Mamfe Council, failure to do so; the said bids shall be destroyed.

MAMFE le 26 Juin 2023

Le MAYOR

TABENCHANG Roberson

MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000304/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 12 JUIN 2023 RELATIVE AU RECOURS DE LA SOCIÉTÉ BEC LA ROUTIERE INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 057/AONR/CUD/CIPM DU 07 DÉCEMBRE 2022 RELATIF AUX ÉTUDES EN VUE DE L'AMÉNAGEMENT DU BOULEVARD URBAIN RELIANT LES LIEUX-DITS BOJONGO ET ENTRÉE BIENVENUE DUR LA RN3 (ROCADE DES 10 KM) DANS LA VILLE DE DOUALA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Voir PDF

YAOUNDE le 12 Juin 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

TALBA MALLA IBRAHIM

COMMUNE DE MAMFE

THE MAYOR OF MAMFE COUNCIL, CONTRACTING AUTHORITY, MR. ROBERTSON TABENCHONG ASHU HEREBY INFORMS THE PUBLIC THAT THE UNDER MENTIONED ENTERPRISE WAS DECLARED AS THE SUCCESSFUL BIDDER DURING THE TENDERING PROCESS. THE GENERAL MANAGER IS CALLED UPON TO REPORT AT THE MAMFE COUNCIL CHAMBERS FOR FURTHER FORMALITIES LEADING TO THE SIGNING OF THE CONTRACT.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

S/N	PROJECT	SUCCESSFUL BIDDER	BIDDING AMOUNT	EXECUTION DEADLINE	REMARK
01	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER Nr 012/ONIT/MC/MAYOR/MCTB/PIB 2023 OF 16/05/2023 FOR THE PURCHASE OF A 20 TON DUMP TRUCK FOR MAMFE MUNICIPALITY	ETS BITAMA, P.O BOX: 442 BAMENDA, TEL: 696164124	1 00,000,000	3 Months	1"

The unsuccessful bidders have fifteen (15) days to withdraw their bids from Mamfe Council, failure to do so; the said bids shall be

MAMFE le 26 Juin 2023

Le MAYOR

TABENCHANG Roberson

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU NORD

**DECISION N°007/D/GOUVERNEUR/2023 DU 22 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA
DEMANDE DE COTATION N°OOY/DC/GOUVERNEUR/CRMP NO/2023 DU 23/05/2023 POUR L'ACQUISITION
DU MATERIEL TECHNIQUE AU PROFIT DE L'HOPITAL VETERINAIRE DE GAROUA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE GOUVERNEUR DE LA REGION NORD, Autorité Contractante,

Vu la constitution ;

Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret 2014/184 du 04 juin 2014 portant nomination de Monsieur ABATE ED'I JEAN aux fonctions de Gouverneur de la Région du Nord ; La Décision 00000/243/CAB/MINMAP du 15 avril 2019 portant nomination d'un Président de Commission Régionale de Passation des Marchés Publics ;

Vu la Décision Régionale 138/DR/D/SG/DAAI du 16 avril 2019 constatant la composition de la Commission Régionale de PassaUcn des Marchés Publics du Nord ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu le rapport d'analyse des Offres ;

Vu la proposition d attribution de la Commission Régionale de Passation des Marchés formulée par la Lettre N°053/L/D/SGRN/CRPM-NO/SC du 21 juin 2023 ;

- DECIDE

Article 1er : La Lettre Commande, Objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après:

N°LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT (TTC)	DELAI D'EXECUTION
LOT UNIQUE	ETS RAWDA B.P :0 GAROUA Tél : 696 28 01 07	24 995 000 F CFA	60 jours

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

GAROUA le 22 Juin 2023

Le GOUVERNEUR

ABATE Edi'i Jean

UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRÉ

COMMUNIQUE N° 2023/080/UN/R/SG/DIPD/DPD/2023 DU 26 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°2023/003/AAONR/UN/SG/ DIPD/DPD/CIPM/2023 DU 29 MAI 2023, POUR FINALISATION DE L'ETUDE DE PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (IUT) DE L'UNIVERSITE DE NGAOUNDERE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1- Maître d'Ouvrage : Le Recteur de l'Université de Ngaoundéré ;

2- Décision : n°/UN/R/SG/DIPD/DPD/2023 du

3- Financement : Budget d'Investissement Public de l'Université de Ngaoundéré, Exercice 2023, Imputation : 116-01-390002-201100/461.

4- Attribution :

N°	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANTS (TTC) EN FCFA	DELAIS
1	Finalisation de l'étude de projet de construction et d'équipement l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de l'Université de Ngaoundéré	ETS TOURACO INTERNATIONAL Cameroun, BP : 2868	29 998 530	02 Mois

5- Lieu de souscription : Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Ngaoundéré./-

NGAOUNDERE le 26 Juin 2023

Le RRECTEUR

UPHIE CHINJE MELO

COMMUNE DE MAMFE

PUBLICATION OF AWARD THE MAYOR OF MAMFE COUNCIL, CONTRACTING AUTHORITY, MR. ROBERTSON TABENCHONG ASHU HEREBY INFORMS THE PUBLIC THAT THE UNDER MENTIONED ENTERPRISE WAS DECLARED AS THE SUCCESSFUL BIDDER DURING THE TENDERING PROCESS. THE GENERAL MANAGER IS CALLED UPON TO REPORT AT THE MAMFE COUNCIL CHAMBERS FOR FURTHER FORMALITIES LEADING TO THE SIGNING OF THE JOBBING ORDER.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

S/N	PROJECT	SUCCESSFUL BIDDER	BIDDING AMOUNT	EXECUTION DEADLINE	REMARK
01	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 003/ONIT/MC/MAYOR/MCTB/PIB 2023 OF 17/04/2023 FOR THE REHABILITATION OF GOVERNMENT PRACTICING SCHOOL (GPS) EGBEKAW GROUP 1, MAMFE SUB DIVISION, MANYU DIVISION, SOUTH WEST REGION	EXPERIENCE ENTERPRISE, P.O BOX: 524 MAMFE, TEL: 675955692	10,000,000	3 Months	1st

The unsuccessful bidders have fifteen (15) days to withdraw their bids from Mamfe Council, failure to do so; the said bids shall be destroyed.

MAMFE le 26 Juin 2023

Le MAYOR

TABENCHANG Roberson

MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000308/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 12 JUIN 2023 RELATIVE AU RECOURS DES ETS FUOMBONG ET FILS INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 004/AONO/C-BATIE/CIPM-RTE/2023 DU 14 FÉVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE ET DE RÉHABILITATION DES ROUTES DANS LA COMMUNE DE BATIÉ, LOT 1 :EXTENSION DE LA ROUTE « DÉVIATION-DJEUMA AVEC OUVERTURE DE 500 ML À BAMENTCHOUEN FODOM », LOT 2 : RÉHABILITATION DE L'AXE « PLAQUE BIENVENUE À BAMETCHETCHA - CARREFOUR MEFO'OTCH EN PASSANT PAR NTEUH AVEC OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT (PHASE 1).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Voir PDF

YAOUNDE le 12 Juin 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

TALBA MALLA IBRAHIM

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000306/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 12 JUIN 2023 RELATIVE AU RECOURS DE L'ENTREPRISE GENIE CONCEPTION CONSULT EN CONTESTATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 003/AONO/R-CE/D-NK-C—NGUIBASSAL/CIPM/FR/2023 DU 30 JANVIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU DOUBLE DALOT AU PÉRIMÈTRE URBAIN DE NGUIMBASSAL, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Voir PDF

YAOUNDE le 12 Juin 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

TALBA MALLA IBRAHIM

SOUTH WEST REGIONAL EXECUTIVE COUNCIL

DEAR SIRs, KINDLY CAUSE THE FOLLOWING TO BE READ OVER YOUR RADIO NETWORK AS OFTEN AS POSSIBLE: "THE PRESIDENT OF THE SOUTH WEST REGIONAL EXECUTIVE COUNCIL (PROJECT OWNER), INFORMS THE PUBLIC IN GENERAL AND CONTRACTORS CONCERNED IN PARTICULAR THAT THE UNDERMENTIONED CONTRACTS FUNDED BY THE 2023 BUDGET OF THE SOUTH WEST REGIONAL ASSEMBLY, HAVE BEEN AWARDED TO THE CONTRACTORS HEREAFTER MENTIONED:

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

S/N	CONTRACT	COMPANY	AMOUNT FCFA (ATI)	EXECUTION TIME
1,	N°031/ONIT/ SWR/SWRA/ITB/BUEA/2023... OF 08/05/2023	GEO SOLUTIONS LTD CONSULTANCY		
	FOR THE CONSTRUCTION OF TWO ELECTRIC POWEREDBOREHOLES WITH AN OVERHEAD-TANK AND STAND TAPS AT AKWA I AND GOVERNMENT TEACHERS TRAINING COLLEGE (GTTC) AKWA-BAKASSI IN NDIAN DIVISION	PMB:153 LIMBE TEL:679 672 444	39 970 328	4 MONTHS
2	N°032/ONIT/ SWR/SWRA/ITB/BUEA/2032... OF 08/05/2023	MAC-DS (LOT 1) PMB:147 TOMBEL	16 800 000 LOT 1	3 MONTHS



	FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO CLASSROOMS EACH IN SOME SECONDARY SCHOOLS IN THE SOUTH WEST REGION IN TWO (02) LOTS BY EMERGENCY PROCEDURE	TEL: 678 131 554 BASCAM (LOT 2) PMB 129 MAMFE TEL:673 538 447	19 668 833 LOT 2	
1. 3.	NO 035/ONIT/SWR/ SWRA/ITB/BUEA /2023 OF 26/05/2023 FOR THE CONSTRUCTION OF A SOLAR POWERED BOREHOLE WITH OVERHEAD TANK AT KONYE TOWN IN MEME DIVISION; SOUTH WEST REGION. (BY EMERGENCY PROCEDURE)	AI GROUP PMB 23 MUNDEMBA TEL: 677 727 372	16 994 900	3 MONTHS
1. 4.	- NO 036/ONIT/SWR/SWRA/ITB/BUEA /2023 OF 26/05/2023 FOR THE CONSTRUCTION OF SOLAR POWERED BOREHOLE AT MBINJONG WITH AN OVERHEAD TANK IN UPPER BAYANG SUB-DIVISION, MANYU DIVISION (BY EMERGENCY PROCEDURE)	YAHWAH JIREH PMB: 129 MAMFE 673 538 447	21 000 000	3 MONTHS
5,	NO 037/0 NIT/SWR/SWRA/ITB/BUEA /2023 OF 26/05/2023 FOR THE CONSTRUCTION OF SOLAR POWERED BOREHOLE WITH AN OVERHEAD TANK AT MFAITOK II MILE 18; IN MAMFE CENTRAL SUB-DIVISION, MANYU DIVISION. (BY EMERGENCY PROCEDURE)	VISIONARY TRADING AND CONSTRUCTION SERVICE MAMFE PO BOX 132 MAMFE Tel: 675 621 483	19 273 157 3 MONTHS	
6,	NO 038/ONIT/SWR/SWRA/ITB/BUEA /2023 OF 26/05/2023 FOR THE SUPPLY AND INSTALLATION OF 10 SOLAR STREET LIGHTS IN BAKEBE VILLAGE IN MANYU DIVISION (BY EMERGENCY PROCEDURE)	ETS SAMISCO PO BOX 464 BUEA TEL: 675 589 154	16 501 755	3 MONTHS
7,	NO 039/ONIT/SWR/SWRA/ITB/BUEA /2023 OF 26/05/2023 FOR THE SUPPLY AND INSTALLATION OF 10 SOLAR STREET LIGHTS IN EFONG LEBIALEM DIVISION (BY EMERGENCY PROCEDURE)	FUODEM ENTERPRISE PMB: 78, MENJI	16 950 003	3 MONTHS

Successful bidders have been given a maximum of fifteen (15) working days from the date of signature of this publication to register their contracts or jobbing orders. Beyond this deadline, the project owner shall reserve the right to conceal the award decision after this publication remains unheeded. In that case, the bid bonds shall be forfeited and the contracts awarded to the second place bidders. Unsuccessful bidders have a maximum of fifteen (15) days to withdraw their bids from the cabinet of the President of the South West Regional Executive Council (1st door on the left), failure which they will be destroyed without any grounds for complaint

BUEA le 27 Juin 2023

Le PRÉSIDENT

BAKOMA ELANGO Zacheus

COMMUNE DE MAMFE

PUBLICATION OF AWARD THE MAYOR OF MAMFE COUNCIL, CONTRACTING AUTHORITY, MR. ROBERTSON TABENCHONG ASHU HEREBY INFORMS THE PUBLIC THAT THE UNDER MENTIONED ENTERPRISE WAS DECLARED AS THE SUCCESSFUL BIDDER DURING THE TENDERING PROCESS. THE GENERAL MANAGER IS CALLED UPON TO REPORT AT THE MAMFE COUNCIL CHAMBERS FOR FURTHER FORMALITIES LEADING TO THE SIGNING OF THE CONTRACT.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

S/N	PROJECT	SUCCESSFUL BIDDER	BIDDING AMOUNT	EXECUTION DEADLINE	REMARK
01	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 009/ONIT/MC/MAYOR/MCTB/PIB 2023 OF 19/04/2023 FOR THE EXTENSION OF THREE PHASE ELECTRICITY TO LATERITE PIT QUARTER IN EGBEKAW VILLAGE, MAMFE MUNICIPALITY, MANYU DIVISION, SOUTH WEST REGION	VISIONARY TRADING AND CONSTRUCTION SERVICE, P.O BOX: 105 MAMFE TEL: 674072903	50,000,000	3 Months	1 st

The unsuccessful bidders have fifteen (15) days to withdraw their bids from Mamfe Council, failure to do so; the said bids shall be destroyed.

MAMFE le 26 Juin 2023

Le MAYOR

TABENCHANG Roberson

COMMUNE DE KIIKI

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDERELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE TRONÇON DE ROUTE CARREFOUR MOUTHE NDIEMI I-BOUGNI A MBANG-CARREFOUR BIAMESSE DANS LA COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KIIKI

Vu La Constitution ;

Vu



La Loi 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;

La Loi N°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

La Loi N° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Le Décret N°77/91 du 23 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats de communes et établissements communaux, modifié et complété par le décret N° 90/1464 du 09 novembre 1990 ;

Le Décret N° 92/127 du 26 juin 1992 portant création de la commune de KIIKI ;

Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret N°2012/074 du 08 mars 2018 ;

Le Décret 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Le Décret N° 2017/074 du 13 mars 2017 portant nomination de préfets ;

Le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

L'Arrêté N° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;

L'Arrêté N° 204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des Marchés auprès des communes et communautés urbains ;

L'Arrêté N°000134/A/MINDDEVEL Du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin municipal 09 février 2020 dans la Commune de KIIKI, Département du Mbam et Inoubou ;

La circulaire N° 033/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

La circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022, portant instruction relative à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

la circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;

La Décision N° 00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nominations des présidents des commissions internes de passation des marchés auprès des communes et communautés urbaines ;

Le Procès-verbal de proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation du Marché de la Commune de KIIKI **16 JUIN 2023**.

Considérant l'**Avis d'Appel d'Offres N°05/AONO/CIPM/SIGAM/COKI/2023 du 17 AVRIL 2023 relatifs travaux en (PU) de réhabilitation de tronçon de route carrefour MOUTHE NDIEMI I-BOUGNI A MBANG-CARREFOUR BIAMESSE dans la commune de KIIKI, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.**

DÉCIDE

Article 1er : *l'Entreprise TROPICS CAM BTP, BP 6963 YAOUNDE, TEL : 695 511 174/675 143 487* est déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'offre susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Ø Nature du marché : **TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE TRONÇON DE ROUTE CARREFOUR MOUTHE NDIEMI I-BOUGNI A MBANG-CARREFOUR BIAMESSE.**

Ø Montant de la Lettre Commande : **VINGT SIX MILLIONS NEUF CENT MILLE(26 900 000) FCFA TTC.**

Ø Délai d'exécution : **03 mois.**

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée, puis publiée et communiquée partout où besoin. /-

KIKI le 26 Mai 2023

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU NORD

**DECISION N°08/D/GOUVERNEUR/2023 DU 22 JUIN 2023 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DU
RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°008/DC/GOUVERNEUR/CRMP-NO/2023 DU 24/05/2023
POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL INFORMATIQUE A LA DELEGATION REGIONALE DE L'ELEVAGE,
DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES DU NORD**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE GOUVERNEUR DE LA REGION NORD, Autorité Contractante,

Vu la constitution ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement;

Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret 2014/184 du 04 juin 2014 portant nomination de Monsieur ABATE ED'I JEAN aux fonctions de Gouverneur de la Région du Nord ;

Vu la Décision 00000/243/CAB/MINMAP du 15 avril 2019 portant nomination d'un Président de Commission Régionale de Passation des Marchés Publics ;

Vu la Décision Régionale 138/DR/D/SG/DAAJ du 16 avril 2019 constatant la composition de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Nord ;

Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu le rapport d'analyse des Offres ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Régionale de Passation des Marchés formulée par la Lettre N°053/L/D/SGRN/CRPM-NO/SC du 21 juin 2023 ;

- DECIDE

Article 1er: La Lettre Commande, Objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après:

N°LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT (TTC)	DELAI D'EXECUTION
LOT UNIQUE	ETS PROJECAM B.P :535 NGAOUNDERE Tél : 672 80 14 25	10 000 000	75 jours

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

GAROUA le 22 Juin 2023

Le GOUVERNEUR

ABATE Edi'i Jean

COMMUNE DE GUERE

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°001/2023/DC/CGRE/CIPM-AG DU 14/06/2023 EN PROCEDURE URGENCE POUR L'ACQUISITION DE 1000 TABLES BANCS AU PROFIT DE CERTAINS ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA COMMUNE DE GUERE DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME - NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
94 195 03 110000 524411

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Guéré, Autorité Contractante, lance un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation pour l'acquisition de 1000 tables bancs au profit de certains établissements scolaires de la Commune de GUERE, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

L'objet de la présente Demande de Consultation, porte sur l'acquisition de 1000 tables bancs au profit de certains établissements scolaires de la Commune de GUERE, en conformité avec les prescriptions du Descriptif de la Fourniture.

3. Cout Prévisionnel

pour un coût prévisionnel de **trente-cinq millions (35 000 000)** de Francs CFA TTC.

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine.

Par la présente consultation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les **informations authentiques** qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

6. Financement

La fourniture, objet de la présente Demande de Cotation, est financée par **Budget d'Investissement Publics du MINEPAT, Exercice 2022-2023**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Guéré BP : 02 Guibi **Tél : 699806053/677086585**.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu au secrétariat général ou auprès du service technique de la Commune, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **trente-cinq mille (35 000) francs CFA**, payable à la recette municipale de la Commune de Guéré ou au Trésor Publics.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un **(01)** original et six **(06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Consultation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Guéré, au plus tard le **12/07/2023 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

«AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION

N°001/2023/DC/CGRE/CIPM-AG DU 14/06/2023 EN PROCEDURE URGENCE POUR L'ACQUISITION DE 1000 TABLES BANCS AU PROFIT DE CERTAINS ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA COMMUNE DE GUERE DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME - NORD

FINANCEMENT : Budget D'Investissement Publics MINEPAT Exercice 2022-2023

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison de l'ensemble de la fourniture est d'un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la livraison.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra, joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (selon le modèle) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de **trois cent cinquante mille (350 000) de francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **12/07/2023 à 11 heures** précises dans la salle de réunions de la Commune de Guéré, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

14. Critères d'évaluation

N/D

15. Attribution

Le Maire de la commune de Guéré, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme à la demande de cotation.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre -vingt -dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Guéré **BP. 02 GUIBI, Tél : 699859118.**

GUERE le 14 Juin 2023

Le MAIRE

VILDINA Alphonse

PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE

**AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° 007/ASMI/
MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/2023 DU 03 JUILLET 2023 POUR LE RECRUTEMENT DES ONGS DANS LE
CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE LA PHASE 1 DU PROGRAMME D'INCLUSION
ECONOMIQUE DES JEUNES DU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE
(PFS-AIE) DANS LES VILLES DE MAROUA, EBOLOWA, YAOUNDE ET DOUALA. IDA CRÉDIT N° 70480-CM
PAYS : CAMEROUNPROJET : PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION
ECONOMIQUECRÉDIT IDA : N°70480 CMTITRE : RECRUTEMENT DES ONG DANS LE CADRE DE LA MISE
EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DE LA PHASE 1 DU PROGRAMME D'INCLUSION ECONOMIQUE DES JEUNES
DU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE (PFS-AIE) DANS LES VILLES
DE MAROUA, EBOLOWA, YAOUNDÉ ET DOUALA À RAISON D'UNE ONG PAR VILLE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour couvrir le coût du Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique (PFS-AIE) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre des contrats portant sur les services des ONGs pour la mise en œuvre des activités de la Phase 1 du Programme d'Inclusion Economique des Jeunes du Projet Filet Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique (PFS-AIE) dans les villes de Maroua, Ebolowa, Yaoundé et Douala à raison d'une ONG par ville.

2. Objet

L'Objectif Général de la mission est d'appuyer l'UGP dans la mise en œuvre des activités de la phase 1 du programme d'Inclusion Economique des Jeunes dans les villes de Maroua, Ebolowa, Douala et Yaoundé.

De manière spécifique, les ONGs seront chargées sous la supervision de l'UGP, de mettre en œuvre les activités du Programme Inclusion Economique des Jeunes (IEJ) telles que définies dans le manuel de procédures de la sous composante IEJ. Pour chacune des activités ci-après, les tâches de l'ONG sont les suivantes :

v Coordination des activités

- Mobiliser des ressources humaines qualifiées, expérimentées et en nombre suffisant, notamment organiser le recrutement des animateurs suivant les instructions de l'UGP et respectant les conditions qui permettront la mise en œuvre de l'évaluation d'impact ;

- assurer l'organisation opérationnelle des équipes de mise en œuvre sur le terrain ;

- assurer la mise à niveau des équipes de la mission ;

- partager le planning détaillé des activités ;

- organiser dans chaque ville la réunion technique et mettre en place le Groupe de Travail Communal (GTC).

v Ciblage

- Donner des renseignements aux postulants sur les modalités et le processus d'inscription ;

- remettre les formulaires d'inscription aux postulants ne pouvant pas s'inscrire sur la plateforme ;

- réceptionner les dossiers physiques des postulants qui n'ont pas pu s'inscrire en ligne (formulaire rempli, passeport, photocopie CNI ou acte de naissance ou toute autre pièce d'identification (carte d'électeur, permis de conduire), photo d'identité, plan de localisation) ;

- scanner les formulaires des postulants qui n'ont pas pu s'inscrire en ligne et les transmettre à l'UGP ;

- saisir dans la plateforme, les formulaires des postulants qui n'ont pas pu s'inscrire en ligne ;

- contrôler, apurer et valider les données des formulaires d'inscription de tous les postulants qui se présenteront physiquement dans un point de validation ;

- réceptionner la liste principale et d'attente des bénéficiaires après le calcul des scores par l'UGP sur la base des données d'inscription apurées et validées ;

- organiser des visites à domiciles pour s'assurer de la véracité des informations non observables déclarées par les postulants lors des inscriptions en ligne notamment les caractéristiques de l'habitat, la situation d'activité, les biens possédés, etc ;

- réceptionner la liste principale et d'attente des bénéficiaires actualisées après visites à domiciles.

v Enregistrement des bénéficiaires

- Informer les bénéficiaires de la liste principale et de la liste d'attente du lieu et de la date d'enregistrement ;

- constituer les bénéficiaires en groupes de 30 en fonction de leur proximité géographique,;

- enregistrer les bénéficiaires de la liste principale et de la liste d'attente à l'aide des tablettes biométriques et les envoyer à l'UGP via un serveur ;

- réceptionner la liste définitive mise à jour des bénéficiaires enregistrés transmise par l'UGP;

- faire signer à chaque bénéficiaire un « engagement moral » à être présent à toutes les formations, à suivre tous les modules de formations et à respecter le plan d'utilisation des subventions productives à recevoir ;

- informer les jeunes bénéficiaires définitivement retenus du lieu et de la date des formations.

v Formations des bénéficiaires

- Réaliser des sensibilisations des bénéficiaires à travers la projection d'un petit film montrant un jeune qui est sorti de la pauvreté à travers la mise en œuvre avec succès d'une AGR

- former les bénéficiaires en groupe (sur trois (03) à cinq (05) demi-journées consécutives par groupe, soit pour une durée de 01 semaine par groupe) sur les compétences de vie;

- réaliser les modules de formation en gestion de base (GERME Niveau 1=Gérez Mieux son Entreprise du BIT) sur trois (03) à cinq (05) demi-journées consécutives par groupe, soit pour une durée de 01 semaine par groupe : orienter les bénéficiaires dans le choix d'une activité génératrice de revenus et les former en groupe sur (i) sur les modules GERME simplifié , (ii) les risques et opportunités de chaque AGR (iii) à l'élaboration d'un budget simple et d'un plan d'utilisation de la subvention productive, (iv) à l'élaboration d'un business plan simplifié ;

- réaliser les modules de formation sur l'épargne ;

- former les groupes de bénéficiaires à la structuration technique d'épargne selon un modèle approprié,

- sensibiliser les groupes de bénéficiaires à adopter les comportements d'épargne ,

- accompagner les groupes de bénéficiaires à la constitution et la gestion de l'épargne.

v Subventions productives

- Vérifier que chaque bénéficiaire a reçu le montant de la 1ere et de la 2eme tranche des subventions productives



virées par l'Agence de paiement ;

- remplir la fiche indiquant le montant viré et montant décaissé par bénéficiaire pour une tranche donnée.

v Coaching

- Faire une (01) visite individuelle d'une heure toutes les 02 semaines/bénéficiaire soit 02 visites par mois/bénéficiaire et par animateur ;
 - identifier et apporter les solutions aux difficultés rencontrées par chaque bénéficiaire dans la mise en œuvre de son AGR au cours de chaque visite ;
 - faire un coaching pour la formalisation, notamment le suivi de l'enregistrement des bénéficiaires à la mairie, l'aide à la constitution et au dépôt du dossier d'enregistrement;
 - faire un coaching pour une meilleure gestion, notamment le suivi des achats et des ventes dans un registre, de la tenue des registres des recettes et dépenses et de la tenue du facturier ;
 - faire un coaching sur la stratégie marketing (fidélisation des clients et recherche des nouveaux clients), la recherche des nouvelles opportunités et la planification des activités ;
 - faire un coaching sur l'inclusion financière, notamment la sensibilisation à l'ouverture des comptes bancaires, à l'accès au microcrédit, à la constitution et à la gestion de l'épargne ;
 - proposer la liste des bénéficiaires à primer qui ont bien mis en œuvre leur AGR ;
 - remplir le carnet de suivi des visites de coaching détenu par chaque bénéficiaire signé par le coach et le bénéficiaire ;
 - remplir la fiche de suivi de la performance du bénéficiaire détenue par le coach signé par le coach et le bénéficiaire ;
 - sensibiliser et encourager les bénéficiaires à épargner individuellement ou à se constituer en groupe d'épargne ;
 - encourager les bénéficiaires à diversifier leur AGR par la réalisation d'autres micro-investissements.
- renforcer régulièrement les capacités des bénéficiaires sur la gestion saine et efficace des ressources financières, le leadership entrepreneurial des femmes et des déplacés internes ;

v Suivi-Evaluation

- faire le reporting des activités de suivi/accompagnement à travers ODK collect ;
- fournir toutes les statistiques disponibles sur les bénéficiaires notamment le nombre de bénéficiaires ayant reçu les formations par sexe et par statut, le nombre de bénéficiaires ayant utilisé les dotations conformément au plan d'utilisation de l'argent, le nombre de bénéficiaires gérant une AGR, le nombre de comptes d'épargne ouverts dans une banque ou une microfinance, etc.
- remplir les outils de collecte notamment les fiches de suivi individuel, les matrices de suivi des AGR, les questionnaires de perception de satisfaction, etc. ;
- constituer une galerie photos (avant, pendant et après) de chaque AGR qui servira d'illustration de la dynamique de l'évolution par bénéficiaire ;
- faire un rapport hebdomadaire de la visite des AGR sur le terrain ;
- faire un rapport mensuel de suivi des bénéficiaires.

3. Période d'exécution

- assister impérativement aux réunions périodiques, en présentiel ou par visioconférence, organisées par l'UGP pour l'évaluation et le recadrage de la mise en œuvre des activités.
- La durée maximale de la mission par ville à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations à l'ONG est de 12 mois.

v Gestion des plaintes

Les ONGs seront tenues de transmettre toutes les plaintes des bénéficiaires et des bénéficiaires à l'UGP selon les modalités indiquées dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants, quatrième édition, novembre 2020 ».

Les ONGs intéressées peuvent obtenir les Termes de Référence et des informations complémentaires à l'adresse ci-dessous tous les jours ouvrables entre 8h et 16 heures.

4. Remises des offres

Les dossiers de manifestation d'Intérêt (dont un original et deux copies) pour chaque ville devront être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le mercredi **19 juillet 2023 à 16 heures**, heure locale avec la mention :

« AVIS A SOLlicitation DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° 007/ASMI/ MINEPAT/CTS/PFS-AIE/UGP/2023 DU 03 JUILLET 2023 POUR LE RECRUTEMENT DES ONGs DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE LA PHASE 1 DU PROGRAMME D'INCLUSION ECONOMIQUE DES JEUNES DU PROJET FILETS SOCIAUX ADAPTATIFS ET D'INCLUSION ECONOMIQUE DES JEUNES (PFS-AIE) DANS LES VILLES DE MAROUA, EBOLOWA, YAOUNDE ET DOUALA

VILLE DE :

Adresse de dépôt des manifestations d'intérêt :

Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique, sis à Yaoundé au quartier Tsinga, Rue 1898, derrière le Palais des Congrès, face Polyclinique du Palais, BP : 5838 Yaoundé-Cameroun, Email : projetfilets sociaux.aie@gmail.com avec copie à michnjoh@yahoo.fr et andylobe2000@yahoo.fr.

YAOUNDE le 3 Juillet 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NJOH MICHELIN

MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

COMMUNIQUE N° 000042/23/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 30 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000022/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 27 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DE LA LOCALITÉ D'ISANGELE, DÉPARTEMENT DU NDIANG, RÉGION DU SUD-OUEST (EN PROCÉDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE, COMMUNIQUE :

Est déclaré attributaire de la lettre-commande relative à l'appel d'Offres suscité, le soumissionnaire ci-après désigné :

Soumissionnaire	Lot	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
INFRAST CHEPEH	01	21 000 000	05 mois

L'intéressé est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie pour l'élaboration du projet de lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs Offres au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINEE sous quinzaine dès publication du présent Communiqué. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 30 Juin 2023

Le *MINISTRE*

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

COMMUNE DE MAMFE

THE MAYOR OF MAMFE COUNCIL, CONTRACTING AUTHORITY, MR. ROBERTSON TABENCHONG ASHU HEREBY INFORMS THE PUBLIC THAT THE UNDER MENTIONED ENTERPRISE WAS DECLARED AS THE SUCCESSFUL BIDDER DURING THE TENDERING PROCESS. THE GENERAL MANAGER IS CALLED UPON TO REPORT AT THE MAMFE COUNCIL CHAMBERS FOR FURTHER FORMALITIES LEADING TO THE SIGNING OF THE JOBBING ORDER.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

S/N	PROJECT	SUCCESSFUL BIDDER	BIDDING AMOUNT	EXECUTION DEADLINE	REMARK
01	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 004/ONIT/MC/MAYOR/MCTB/PIB 2023 OF 17/04/2023 FOR THE REHABILITATION OF GOVERNMENT SCHOOL (GS) MILE 1, MAMFE SUB DIVISION, MANYU DIVISION, SOUTH WEST REGION	EFFI & BROS ENTERPRISE, P.O BOX: 103 MAMFE	10,000,000	3 Months	1st

The unsuccessful bidders have fifteen (15) days to withdraw their bids from Mamfe Council, failure to do so; the said bids shall be destroyed.

MAMFE le 26 Juin 2023

Le MAYOR

TABENCHANG Roberson

COMMUNE DE MAMFE

PUBLICATION OF AWARD THE MAYOR OF MAMFE COUNCIL, CONTRACTING AUTHORITY, MR. ROBERTSON TABENCHONG ASHU HEREBY INFORMS THE PUBLIC THAT THE UNDER MENTIONED ENTERPRISE WAS DECLARED AS THE SUCCESSFUL BIDDER DURING THE TENDERING PROCESS. THE GENERAL MANAGER IS CALLED UPON TO REPORT AT THE MAMFE COUNCIL CHAMBERS FOR FURTHER FORMALITIES LEADING TO THE SIGNING OF THE JOBBING ORDER.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

S/N	PROJECT	SUCCESSFUL BIDDER	BIDDING AMOUNT	EXECUTION DEADLINE	REMARK
01	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 010/ONIT/MC/MAYOR/MCTB/PIB 2023 OF 19/04/2023 FOR THE CONSTRUCTION OF A FENCE ROUND INLAND HOTEL IN MAMFE PHASE 1	SOCIETE E & E LTD, P.O BOX:1746 DOUALA , TEL: 675035160	10,000,000	3 Months	1st

The unsuccessful bidders have fifteen (15) days to withdraw their bids from Mamfe Council, failure to do so; the said bids shall be destroyed.

MAMFE le 26 Juin 2023

Le MAYOR

TABENCHANG Roberson

COMMUNE DE MAMFE

PUBLICATION OF AWARD THE MAYOR OF MAMFE COUNCIL, CONTRACTING AUTHORITY, MR. ROBERTSON TABENCHONG ASHU HEREBY INFORMS THE PUBLIC THAT THE UNDER MENTIONED ENTERPRISE WAS DECLARED AS THE SUCCESSFUL BIDDER DURING THE TENDERING PROCESS. THE GENERAL MANAGER IS CALLED UPON TO REPORT AT THE MAMFE COUNCIL CHAMBERS FOR FURTHER FORMALITIES LEADING TO THE SIGNING OF THE JOBBING ORDER

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

S/N	PROJECT	SUCCESSFUL BIDDER	BIDDING AMOUNT	EXECUTION DEADLINE	REMARK
01	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 013/ONIT/MC/MAYOR/MCTB/PIB 2023 OF 16/05/2023 FOR THE CONSTRUCTION OF A RECREATIONAL FACILITY FOR CHILDREN IN MAMFE MUNICIPALITY	ETA VENTURES LTD MAMFE, TEL: 699665968	20,000,000	3 Months	1st

The unsuccessful bidders have fifteen (15) days to withdraw their bids from Mamfe Council, failure to do so; the said bids shall be destroyed.

MAMFE le 26 Juin 2023

Le MAYOR

TABENCHANG Roberson

COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CNPBM/CIPM/2023 DU 30 JUIN 2023 POUR
LA FOURNITURE DU MATÉRIEL D'INFIRMERIE À LA COMMISSION NATIONALE POUR LA PROMOTION
DU BILINGUISME ET DU MULTICULTURALISME**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57-54-181-01-02-03-130000-5233

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président de la Commission Nationale Pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme (CNPBM) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture du matériel d'infirmierie à la CNPBM.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, consistent en la fourniture du matériel d'infirmierie à la CNPBM.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel, toutes taxes comprises, de l'opération envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à cinquante millions (50 000 000) de francs CFA.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en lot unique.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les entreprises installées au Cameroun et justifiant d'une expérience en la matière.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le budget de la CNPBM, pour l'exercice 2023 sur l'imputation budgétaire : **57-54-181-01-02-03-130000-523316**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Secrétaire Général de la Commission sis au 5^{ème} étage porte n° 05C10 de l'immeuble ministériel n°1 abritant les services de la CNPBM à Yaoundé dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Secrétaire Général de la Commission sis au 5^{ème} étage porte n°05C10 de l'immeuble ministériel n°1 abritant les services de la CNPBM à Yaoundé dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de soixante quinze **mille (75 000) Francs CFA** dans le compte intitulé « **Compte d'Affectation Spéciale** » ouvert dans les Agences BICEC

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus tard le **02/08/2023 à 13 heures** au Secrétariat du Secrétaire Général de la Commission sis au 5^{ème} étage porte n° 05C10 de l'immeuble ministériel n°1 abritant les services de la CNPBM à Yaoundé

Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

*« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n° 005/AONO/CNPBM/CIPM/2023 du 30/06/2023 pour la fourniture du matériel d'infirmierie à la CNPBM
À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la livraison des prestations, objet du présent Appel d'Offres, est de soixante (60) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant d'un million (**1 000 000**) francs CFA établie par un établissement bancaire ou organisme financier autorisé à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CNPBM dans les services annexes de la CNPBM (Immeuble DON BOSCO), le **02/08/2023 à 14 heures** (Heure locale).

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Il s'agit notamment de :

- 1 l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé;
- 2 l'absence le cas échéant d'un accord de groupement notarié et dûment enregistré ;
- 3 l'absence de la caution de soumission ;
- 4 Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 5 l'absence des fiches techniques accompagnées de prospectus ;
- 6 la non-conformité des spécifications techniques majeures des fournitures décrites à la pièce 5 du DAO ;
- 7 la non validation d'au moins de 80 % des critères essentiels ;
- 8 l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 9 l'absence des preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphés à chaque page et signés à la dernière page)

2. Critères essentiels :

- présentation générale de l'offre ;
- références de l'entreprise ;
- délai de livraison ;
- service après-vente ;
- Capacité financière (établie par la banque ou le soumissionnaire est domicilié) au moins égale à **30 000 000 FCFA** ;
- Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2019,2020 et 2021 au moins égal à **30 000 000 FCFA**

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès **du Secrétariat du Secrétaire Général de la Commission sis au 5^{ème} étage porte n°05C10 de l'immeuble ministériel n°1 abritant les services de la CNPBM à Yaoundé.**

YAOUNDE le 30 Juin 2023

Le PRÉSIDENT

MAFANY MUSONGE PETER

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION ...

COMMUNIQUE N°00002/C/MINEPDED/SG/DAG/SDBMM/SM DU 5 MAI 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00001/AONO/MINEPDED/CIPM/-2022 DU 30 MARS 2023 POUR L'ACQUISITION DES MOBILIERS DE BUREAU POUR LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable communique :

L'ETS BUROTECH COOPERATION, NUI : P109218495043R, TEL : 670 894 930 est attributaire de la Lettre Commande passée après appel d'offres national ouvert N°00001/AONO/MINEPDED/CIPM/-2022 du 30 mars 2023 pour l'acquisition des mobiliers de bureau pour les services centraux du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable, pour le montant et délai de livraison ci-après :

Montant TTC en FCFA	Délai
19 998 225 (Dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent vingt-cinq) francs CFA	Soixante (60) jours

Le responsable dudit établissement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable pour les modalités liées à la finalisation de la lettre commande y relative.

Par ailleurs, les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, elles seront détruites.

YAOUNDE le 5 Mai 2023

Le MINISTRE

HELE Pierre

UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRÉ

COMMUNIQUE N° 2023/079/UN/R/SG/DIPD/UPD/2023 DU 26 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°2023/002/AAONR/UN/SG/ DIPD/DPD/CIPM/2023 DU 29 MAI 2023, POUR FINALISATION DE L'ETUDE DE PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DE L'ECOLE DE GENIE CHIMIQUE ET D'INDUSTRIE MINERALE (EGCIM) DE L'UNIVERSITE DE NGAOUNDERE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1- Maître d'Ouvrage : Le Recteur de l'Université de Ngaoundéré ;

2- Décision : n°/UN/R/SG/DIPD/DPD/2023 du

3- Financement : Budget d'Investissement Public de l'Université de Ngaoundéré, Exercice 2023, Imputation : 116-01-390003-201100/461.

4- Attribution :

N°	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANTS (TTC) EN FCFA	DELAIS
1	Finalisation de l'étude de projet de construction et d'équipement de l'Ecole de Génie Chimique et d'Industrie Minérale (EGCIM) de l'Université de Ngaoundéré	ETS TOURACO INTERNATIONAL Cameroun, BP : 2868	39 972 600	02 Mois

5- Lieu de souscription: Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Ngaoundéré./-

NGAOUNDERE le 26 Juin 2023

Le RRECTEUR

UPHIE CHINJE MELO

COMMUNE DE BETARE-OYA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 13/AONO/CBO/SG/CIPM/2023 DU 30/062023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE PMH A YAMBAKA, DANG HAOUSSA, DOLE TAMTANA, ZERKORO ET DANKO DANS LA COMMUNE DE BETARE-OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST. FINANCEMENT : FONDS PROPRE DE LA COMMUNE DE BETARE-OYA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
220 150

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de **BETARE-OYA**, Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des **travaux de construction des forages équipés de PMH à Yambaka, Dang Haoussa, Dole Tamtana, Zerkoro et Danko dans l'Arrondissement de BETARE-OYA, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est.**

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

v **L'étude hydrogéologique et implantation** (études géomorphologiques, hydrogéologiques, géophysiques et installation) ;

v **L'installation du chantier** (l'aménagement d'une aire pour stockage de l'atelier et matériel, le déplacement de l'atelier au site des travaux, installation, montage et démontage de l'atelier de forage et accessoires, le nettoyage et le repli du matériel ;

v **La construction du forage** (la foration au rotary des terrains d'altération, la pose et l'arrachage d'un tubage provisoire en PVC, la foration du socle au marteau fond-de-trou, la fourniture et pose des tubes PVC crépines, la fourniture des tubes PVC pleins provisoires, la fourniture et mise en place d'un massif filtrant, la fourniture et la mise en place d'un bouchon d'argile sur l'ensemble des tubes pleins et enfin la cimentation de la tête de forage ;

v **Développement et essai de pompage** (utilisation d'un compresseur, la vidange de toute eau de mauvaise qualité, l'essai de pompage par pallier);

v **Aménagement de la surface** (la réalisation d'un socle pour pose de la pompe avec margelle, anti-bourbier, regard de visite etc., l'aménagement d'un puisard, la réalisation d'un canal d'évacuation, la réalisation d'une clôture en parpaings);

v **Fourniture et pose de la pompe** (la fourniture et la pose d'une pompe à motricité humaine type India Mark II);

v **Mise en service des ouvrages** (le traitement et la désinfection du forage à partir des produits prescrits, l'animation et la formation de deux artisans réparateurs, le traitement et la désinfection du forage à partir des produits prescrits).

3. Cout Prévisionnel

Les travaux de réalisation des forages positifs ont des coûts prévisionnels suivant :

N° Lot	Désignations	Montant TTC	Caution de soumission (F CFA)
		F CFA	
1	Forage équipé de PMH à Yambaka,	8 500 000	170 000
	Forage équipé de PMH à Danko	8 500 000	170 000
Total lot 1		17 000 000	340 000
2	Forage équipé de PMH à Dole Tamtana,	8 500 000	170 000
	Forage équipé de PMH à Zerkoro	8 500 000	170 000
	Forage équipé de PMH à Dang Haoussa, ,	8 500 000	170 000
Total lot 2		25 500 000	510 000

4. Allotissement

Le présent dossier comporte deux (02) lots et un soumissionnaire peut être attributaire des deux lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les **Fond Propre de la Commune de Betaré-Oya**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la **Mairie de BETARE-OYA** Tél : **651 56 23 41/ 650 85 74 83**, sise au quartier Moïnam, dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la **Mairie de BETARE-OYA, Secrétariat du Maire** Tél : **651 56 23 41/ 650 85 74 83**, sise au quartier Moïnam, sur présentation d'une quittance de versement à la **recette municipale de la Commune de BETARE-OYA**, d'une somme non remboursable de **Soixante mille (60 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la **Mairie de Bétaré-Oya, Secrétariat du Maire**, Tél : 696 44 44 21/ 650 85 74 83au plus tard **le 02/08/2023 à 10 heures** précises et portera les mentions suivantes :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 13 /AONO/CBO/SG/CIPM/2023 DU 30 JUIN 2023

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE PMH A YAMBAKA, DANG HAOUSSA, DOLE TAMTANA, ZERKORO ET DANKO DANS L'ARRONDISSEMENT DE BETARE-OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.» (Mentionner le lot)

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois par lot**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de **quatre-vingt-dix (90) jours représentant 2%** du cout prévisionnel de chaque lot soit **Trois cent quarante mille (340 000) francs pour le lot 1 et Cinq cent dix mille (510 000) francs pour le lot 2** ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la **Mairie de Bétaré-Oya, Case Communautaire** le 02 AOUT 2023 à **11 HEURES** précises par **la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bétaré-Oya**, en pr

14. Critères d'évaluation

1. **A. Critères éliminatoires :**
2. **a. Offre Administrative**

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

1. **b. Offre technique**

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

1. **c. Offre Financière**

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

1. **B. Critères de qualification des offres techniques :**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière de **Dix millions (10 000 000)** Oui
- 2) Les références de l'Entreprise Oui
- 3) La compréhension du projet Oui
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement Oui
- 5) Le matériel et les équipements essentiels Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

1- administrative sera jugée conforme ;

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;

3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et **classée la moins disante.**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Mairie de BETARE-OYA** Tél : **651 56 23 41/ 650 85 74 83**, sise au quartier Moïnam

BéTERé-OYA le 30 Juin 2023

Le MAIRE

BABA. Nicolas

COMMUNE DE MAMFE

PUBLICATION OF AWARD THE MAYOR OF MAMFE COUNCIL, CONTRACTING AUTHORITY, MR. ROBERTSON TABENCHONG ASHY HEREBY INFORMS THE PUBLIC THAT THE UNDER MENTIONED ENTERPRISE WAS DECLARED AS THE SUCCESSFUL BIDDER DURING THE TENDERING PROCESS. THE GENERAL MANAGER IS CALLED UPON TO REPORT AT THE MAMFE COUNCIL CHAMBERS FOR FURTHER FORMALITIES LEADING TO THE SIGNING OF THE JOBBING ORDER.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

S/N	PROJECT	SUCCESSFUL BIDDER	BIDDING AMOUNT	EXECUTION DEADLINE	REMARK
01	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 002/ 2023 OF 17/04/2023 FOR THE REHABILITATION OF GOVERNMENT BILINGUAL PRIMARY SCHOOL MAMFE (ENGLISH SECTION), MAMFE SUB DIVISION, MANYU DIVISION, SOUTH WEST REGION	AFB COMPANY LIMITED, Muea, Buea	10,000,000	3 Months	1St

The unsuccessful bidders have fifteen (15) days to withdraw their bids from Mamfe Council, failure to do so; the said bids shall be destroyed.

MAMFE le 26 Juin 2023

Le MAYOR

TABENCHANG Roberson

COMMUNE DE MAMFE

PUBLICATION OF AWARD THE MAYOR OF MAMFE COUNCIL, CONTRACTING AUTHORITY, MR. ROBERTSON TABENCHONG ASHU HEREBY INFORMS THE PUBLIC THAT THE UNDER MENTIONED ENTERPRISE WAS DECLARED AS THE SUCCESSFUL BIDDER DURING THE TENDERING PROCESS. THE GENERAL MANAGER IS CALLED UPON TO REPORT AT THE MAMFE COUNCIL CHAMBERS FOR FURTHER FORMALITIES LEADING TO THE SIGNING OF THE JOBBING ORDER.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

S/N	PROJECT	SUCCESSFUL BIDDER	BIDDING AMOUNT	EXECUTION DEADLINE	REMARK
01	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 008/ONIT/MC/MAYOR/MCTB/PIB 2023 OF 19/04/2023 FOR THE EXPANSION OF THE PIG FARM AT MILE II IN MAMFE, MAMFE MUNICIPALITY, MANYU DIVISION, SOUTH WEST REGION	VISIONARY TRADING AND CONSTRUCTION SERVICE, P.O BOX: 103 MAMFE	5,000,000	3 Months	1st

The unsuccessful bidders have fifteen (15) days to withdraw their bids from Mamfe Council, failure to do so; the said bids shall be destroyed.

MAMFE le 26 Juin 2023

Le MAYOR

TABENCHANG Roberson

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°050/CUD/SG/DSGP/SDPMP/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 010/ASMI/CUD/SG/DPAM/CTM/2023 DU 10 AVRIL 2023 RELATIF À LA PRÉSÉLECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (BET) ET GROUPEMENTS DES BET EN VUE DE LA RÉALISATION DES ÉTUDES AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2023. FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2023

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

Conformément aux dispositions de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt n° 010/ASMI/CUD/SG/DPAM/2023 du 10 Avril 2023 sont autorisés à soumissionner à l'Appel d'Offres Restreint portant sur la présélection des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) ou Groupements des BET en vue de la réalisation des études au titre de l' :

Lot 1 :

RANG	ENTREPRISES	RESULTATS/100
1 ^{er}	TRUST SERVICES AND DISTRIBUTION SARL	90
2 ^{ème}	STE NGUIMFACK SARL	75
3 ^{ème}	STE GUEM SARL	75

Lot 2 :

RANG	ENTREPRISES	RESULTATS/100
1 ^{er}	LE COMPETING	100
2 ^{ème}	CREACONSULT SARL	100
3 ^{ème}	ENGINEERING CONSULTING COMPANY SARL	100

Par ailleurs, les soumissionnaires qui n'ont pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs offres sous huitaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

le 5 Juillet 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE KIIKI

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDERELATIVE AUX TRAVAUXDE CONSTRUCTION
D'UNE CASE D'ACCUEIL DANS LA COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU,
REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KIIKI

Vu La Constitution ;

Vu



La Loi 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;

La Loi N°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

La Loi N° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Le Décret N°77/91 du 23 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats de communes et établissements communaux, modifié et complété par le décret N° 90/1464 du 09 novembre 1990 ;

Le Décret N° 92/127 du 26 juin 1992 portant création de la commune de KIIKI ;

Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret N°2012/074 du 08 mars 2018 ;

Le Décret 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Le Décret N° 2017/074 du 13 mars 2017 portant nomination de préfets ;

Le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

L'Arrêté N° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;

L'Arrêté N° 204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des Marchés auprès des communes et communautés urbains ;

L'Arrêté N°000134/A/MINDDEVEL Du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin municipal 09 février 2020 dans la Commune de KIIKI, Département du Mbam et Inoubou ;

La circulaire N° 033/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

La circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022, portant instruction relative à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

la circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;

La Décision N° 00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nominations des présidents des commissions internes de passation des marchés auprès des communes et communautés urbaines ;

Le Procès-verbal de proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation du Marché de la Commune de KIIKI **16 JUIN 2023**.

Considérant ***l'Avis d'Appel d'Offres N°06/AONO/CIPM/SIGAM/COKI/2023 du 17 AVRIL 2023 relatifs travaux en (PU) de construction d'une case d'accueil dans la commune de KIIKI, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.***

DÉCIDE

Article 1er : **NACE ENTREPRISE, BP** , **TEL : 677 680 886** est déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'offre susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Ø **Nature du marché :** **TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CASE D'ACCUEIL DANS LA COMMUNE DE KIKI.**

Ø **Montant de la Lettre Commande :** **DIX NEUF MILLIONS QUATRE CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE HUIT CENT QUARANTE NEUF (19 499 849) FCFA TTC.**

Ø **Délai d'exécution :** **03 mois.**

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée, puis publiée et communiquée partout où besoin. /-

KIKI le 26 Mai 2023

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU NORD

**DECISION N°09/D/GOUVERNEUR/2023 DU 21 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE
L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°009/AAON/GOUVERNEUR/CRMP-NO/2023 DU 25/05/2023 POUR
L'ACQUISITION D'UN GROUPE ELECTROGENE A L'HOTEL DES FINANCES DE GAROUA, EN
PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE GOUVERNEUR DE LA REGION NORD, Autorité Contractante,

Vu la constitution ;

Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret 2014/184 du 04 juin 2014 portant nomination de Monsieur ABATE EDI'I JEAN aux fonctions de Gouverneur de la Région du Nord ;

Vu La Décision 00000/243/CAB/MINMAP du 15 avril 2019 portant nomination d'un Président de Commission Régionale de Passation des Marchés Publics ;

Vu La Décision Régionale 138/DR/D/SG/DAAJ du 16 avril 2019 constatant la composition de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Nord ;

Vu La Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu Le rapport d'analyse des Offres ;

Vu La proposition d'attribution de la Commission Régionale de Passation des Marchés formulée par la Lettre N°050/L/D/SGRN/CRPM-NO/SC du 19 JUIN 2023 ;

- DECIDE -

Article 1er: La Lettre Commande, Objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire:

N°LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT (TTC)	DELAI D'EXECUTION
LOT UNIQUE	ETS RAWDA B.P :0 GAROUA Tél : 696 28 01 07	59 996 422	90 jours

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

GAROUA le 21 Juin 2023

Le GOUVERNEUR

ABATE Edi'i Jean

COMMUNE DE KIIKI

PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES RELATIVES AUX TRAVAUX CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES POSITIFS ÉQUIPES D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REPARTIS EN QUATRE LOTS (LOT1 : KEK A DOUNZI, LOT2 : NDIEMI I-GOOGH, LOT3 : GBARAM EPC, LOT 4 : YAKAN CSI).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KIIKI

Vu La Constitution ;

Vu



La Loi 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;

La Loi N°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

La Loi N° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Le Décret N°77/91 du 23 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats de communes et établissements communaux, modifié et complété par le décret N° 90/1464 du 09 novembre 1990 ;

Le Décret N° 92/127 du 26 juin 1992 portant création de la commune de KIIKI ;

Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret N°2012/074 du 08 mars 2018 ;

Le Décret 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Le Décret N° 2017/074 du 13 mars 2017 portant nomination de préfets ;

Le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

L'Arrêté N° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;

L'Arrêté N° 204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des Marchés auprès des communes et communautés urbains ;

L'Arrêté N°000134/A/MINDDEVEL Du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin municipal 09 février 2020 dans la Commune de KIIKI, Département du Mbam et Inoubou ;

La circulaire N° 033/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

La circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022, portant instruction relative à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

la circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;

La Décision N° 00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nominations des présidents des commissions internes de passation des marchés auprès des communes et communautés urbaines ;

Le Procès-verbal de proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation du Marché de la Commune de KIIKI **16 JUIN 2023**.

Considérant ***l'Avis d'Appel d'Offres N°03/AONO/CIPM/SIGAM/COKI/2023 du 17 AVRIL 2023 relatifs travaux en (PU) de construction de quatre (04) forages positifs équipés d'une pompe à motricité humaine dans certaines localités de la commune de KIIKI, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre repartis en quatre lots (lot1 : KEK à DOUNZI, lot2 : NDIEMI I-GOOGH, lot3 : GBARAM EPC, lot 4 : YAKAN CSI).***

DÉCIDE

Article 1er : l'entreprise **MARTEAU SERVICE SARL BP 33 192 YAOUNDE, TEL : 699 990 855** est déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'offre susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Ø **Nature du marché** : **CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES POSITIFS ÉQUIPES D'UNE PMH DANS LES LOCALITES DE (LOT1 : KEK A DOUNZI, LOT2 : NDIEMI I-GOOGH, LOT3 : GBARAM EPC, LOT 4 : YAKAN CSI.**

Ø **Montant de la Lettre Commande** : **HUIT MILLIONS CINQ CENT MILLE (8 500 00) FCFA TTC/LOT.**

Ø **Délai d'exécution** : **03 mois.**

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée, puis publiée et communiquée partout où besoin. /-

KIIKI le 26 Mai 2023

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°
00000002/AAONO/MINADER-MINEPIA/CN-RGAE/CSPM/2023 DU 03 JUILLET 2023 POUR LE
DEPLOIEMENT D'UN RESEAU INFORMATIQUE DANS LE BATIMENT ABRITANT LE SITE MIROIR DU
RGAE A LA DIVISION DES ETUDES, DE LA PLANIFICATION, DE LA COOPÉRATION ET DES
STATISTIQUES (DEPCS) AU MINEPIA : EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET DU
RGAE, EXERCICE 2023, LIGNE 3.1.22**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
3.1.22.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent appel d'offres a pour but de fournir et de déployer un réseau informatique performant et sécurisé à la DEPCS dans le respect des normes nationales et internationales en matière de réseau informatique.

2. Consistance des prestations

Il s'agira de :

- Fournir tous les matériels et équipements nécessaires pour la mise en place d'un réseau informatique ;
- Installer tout le réseau informatique dans le respect des normes nationales et internationales ;
- Configurer les équipements actifs afin de rendre opérationnel et sécuriser ledit réseau informatique ;
- Fournir toute la documentation sur la fourniture de tous les équipements, les plans détaillés du réseau déployé, la configuration des équipements actifs et les guides nécessaires à l'exploitation du réseau ;
- Transférer les compétences pour exploitation du réseau au RGAE.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt millions (20 000 000) de Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

La prestation objet du présent appel d'offres se fera en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans la fourniture et déploiement des systèmes et réseaux informatiques.

6. Financement

La prestation objet du présent appel d'offres sera financée par le budget du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage (RGAE), Exercice 2023, Ligne 3.1.22.

7. Consultation du Dossier

Le dossier physique peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage (RGAE), sis à Yaoundé, Quartier Bastos, Immeuble FAO, route GIZ, face PEA-JEUNES, Yaoundé ; Tel : 694172386 dès publication du présent avis au journal des marchés (JDM),

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés Publics du RGAE sis à Yaoundé, Quartier Bastos, Immeuble FAO, route GIZ, face PEA-JEUNES, Yaoundé ; Tel : 694172386, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable au compte cas-ARMP N° 335 988 ouvert à la BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés Publics du RGAE au plus tard le **04 aout 2023 à 13 heures** et devra porter la mention :

*« AVIS D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AAONO/MINADER-MINEPIA/CN-RGAE /CSPM/2023
DEPLOIEMENT D'UN RESEAU INFORMATIQUE DANS LE BATIMENT ABRITANT LE SITE MIROIR DU RGAE A
LA DIVISION DES ETUDES, DE LA PLANIFICATION, DE LA COOPÉRATION ET DES STATISTIQUES (DEPCS)
AU MINEPIA : EN PROCEDURE D'URGENCE
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour les prestations est de quarante-cinq (45) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **quatre cent mille (400 000) francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être en cours de validité ou datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances à l'ouverture des offres ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 04 aout 2023 à 14 heures dans la salle de réunion de la Coordination Nationale du RGAE située à Bastos par la Commission Spéciale de Passation des Marchés placée auprès du RGAE.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget du RGAE, Exercice 2023 ligne 3.1.22.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures accordé par la Commission Spécial de Passation des Marchés ;
- Non-conformité d'une pièce administrative 48h après notification de non-conformité au soumissionnaire ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de la déclaration sur honneur de n'avoir pas abandonné de son fait un marché au cours des trois (03) dernières années ;
- N'avoir pas réalisé deux prestations similaires sur les trois (03) dernières années ;
- N'ayant pas obtenu 5/7 critères essentiels ;
- Non-respect de spécifications techniques majeures.

Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats sont les suivants :

- a- Des références similaires;
- b- propositions techniques ;
- c- le service après-vente ;
- d- le chronogramme et le délai de livraison ;
- e- La qualification du personnel d'encadrement ;
- f- La capacité financière supérieure ou égale à 10 000 000 frs ;
- g- Preuve d'acceptation des conditions du marché.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualifications technique et financière requis et dont l'offre est évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre durant quatre-vingt-dix (90) jours pour compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du RGAE au quartier Bastos Immeuble FAO, route GIZ, face PEA-JEUNES.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 3 Juillet 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL ADJOINT

KEMGANG HENRY SERGE

COMMUNE DE BETARE-OYA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 12 /AONO/CBO/SG/CIPM/2023 DU 30 JUIN 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MADEPO DANS LA COMMUNE DE BETARE OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST. FINANCEMENT :FONDS PROPRE DE LA COMMUNE - EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de **Betaré-Oya**, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à école publique de **Madepo** dans la Commune de **Betaré-Oya**, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

Lot 100 : Travaux préparatoires ;

Lot 200 : Terrassements ;

Lot 300 : Fondations ;

Lot 400 : Maçonnerie-Élévation ;

Lot 500 : Charpente-Couverture ;

Lot 600:Menuiserie;

Lot 700:Electricité;

Lot 800:Peinture;

Lot 900 : Aménagement VRD.-

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

Intitulé des projets	Coût prévisionnel en TTC
Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'EP de Madepo	17 000 000 (dix-sept millions) de Francs CFA

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Fond propre de la commune de Betaré-Oya, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la **Mairie de BETARE-OYA** Tél : **651 56 23 41/ 650 85 74 83**, sise au quartier Moïnam, dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la **Mairie de BETARE-OYA**, Tél : **651 56 23 41/ 696 86 37 78**, sise au quartier Moïnam, sur présentation d'une quittance de versement à la **recette municipale de la Commune de BETARE-OYA**, d'une somme non remboursable de **Trente mille (30 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tels, placée sous pli cachetée scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la **Commune de Bétaré-Oya, Secrétariat du Maire**, Tél : 696 44 44 21/ 650 85 74 83 au plus tard le **02 AOUT 2023 à 10 heures** précises et portera les mentions suivantes :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT »

N° 12 /AAONO/CBO/SG/CIPM/2023DU 30 JUIN 2023

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE MADEPO DANS LA COMMUNE DE BETARE OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.»

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Delai de Livraison

Le délai contractuel d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de **cent vingt (120) jours** représentant 2% du coût prévisionnel, soit, **Trois cent quarante mille (340 000) francs**; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière, des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la **Commune de Bétaré-Oya, dans la Salle des Actes**, le 02 AOUT 2023 à **11 HEURES** précises par **la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Bétaré-Oya**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge

14. Critères d'évaluation

1. **A. Critères éliminatoires :**
2. **a. Offre Administrative**

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

1. **b. Offre technique**

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

1. **c. Offre Financière**

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

1. **B. Critères de qualification des offres techniques :**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière de **Dix millions cinq cent mille (10 000 000)**Oui
- 2) Les références de l'Entreprise Oui
- 3) La compréhension du projet Oui
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement Oui
- 5) Le matériel et les équipements essentiels Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

1- Administrative sera jugée conforme ;

2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;

3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et **classée la moins-disante**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Mairie de BETARE-OYA** Tél : **651 56 23 41/ 650 85 74 83**, sise au quartier Moïnam.

BéTERé-OYA le 30 Juin 2023

Le MAIRE

BABA. Nicolas

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°030/AONR/CUD/CIPM/2023 DU 05/07/2023 RELATIF A L'ETUDE APD EN VUE DE LA RENOVATION DUMARCHE DE LA CITE DES PALMIERS FINANCEMENT: BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA-EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
612106

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Ville, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), un Appel d'Offres National Restreint, pour la sélection d'une entreprise pour exécuter l'étude APD en vue de la Rénovation du Marché de la Cité des Palmiers

2. Consistance des prestations

Les prestations regroupées en un seul lot unique, comprennent :
- MISSION 1 : Consolidation des études d'avant-projet sommaire (APS)
- MISSION 2 : Etude Avant-Projet Détaillé (APD).

3. Cout Prévisionnel

Le coût des prestations s'élève à **soixante-cinq millions (65 000 000) Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Les prestations sont regroupées en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux entreprises retenues à l'issue de l'appel à sollicitation à manifestation d'intérêt **N°005/ASMI/CUD/SG/DPAM/2023 du 15 février 2023**, listées ci-après :

N°	Entreprises	Adresses
01	ETS JZ SERVICES	Tél : 698 77 26 25
02	ETS KESMER	Tél : 699 21 52 76
03	ETS FOB'S	Tél : 699 85 81 26
04	GROUPEMENT MOMC / ECOPE	Tél : 695 97 74 42

Par ailleurs, les candidats de la liste restreinte ne peuvent pas s'associer en groupement pour soumissionner

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la CIJD de l'exercice 2023 et suivants la ligne d'imputation n° **612106** : honoraires versés.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à l'adresse suivante, dès publication du présent avis : Communauté Urbaine de Douala Direction des services Généraux et du Patrimoine, à l'Immeuble SCI Bonanjo sis à la Rue Pasteur N°1049, BP 43 Douala — Cameroun ; Tél / Fax: (00 237) 233 426 950.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 413 rue Gouverneur Carras à la Base voirie de Bonanjo - Douala; Tél. / Fax: (00 237) 243 42 69 50, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **soixante mille (60 000) Francs CFA** au Compte Spécial CAS-ARMP N° 33598800001-89 ouvert auprès des agences de la Banque Internationale pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) des chefs-lieux des régions et des villes de Dschang et Limbé.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 413 rue Gouverneur Carras à la Base voirie de Bonanjo - Douala au plus tard le **02/08/2023 à 12H00 heure** locale, et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°030/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 05/07/2023
RELATIF A L'ETUDE APD EN VUE DE LA RENOVATION DU MARCHÉ DE LA CITE DES PALMIERS.
« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de cinq (05) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations. Ce délai est fixé ainsi qu'il suit :

- **Rapport de la Mission 1 : 6 semaines** à compter de la réception de l'Ordre de Service prescrivant Démarrage des travaux
- **Délai d'approbation de la Mission 1 : 2 semaines**
- **Rapport de la Mission 2 : 8 semaines** à compter de la date d'approbation de la mission 1

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances (voir pièce n° 10 d'un montant d'**Un million trois cent milles (1 300 000) Francs FCFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **02/08/2023 à 13h00, heure** locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal Multimédia de Douala.

L'ouverture des offres financières aura lieu à une date ultérieure par la Commission de Passation des Marchés et communiqués aux soumissionnaires techniquement qualifiés.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre peuvent y assister.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires**Evaluation criteria**

La Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala déclarera une offre non recevable s'il apparaît à l'issue de l'ouverture des plis que le soumissionnaire a présenté un dossier comportant des manquements suivants :

1. L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis.
2. L'Absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48h après l'ouverture des offres ;
3. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
4. Non ? respect deux (02) critères essentiels,
5. Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaire (BPU).
6. Présence dans la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP
7. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon de marché au cours des deux dernières années.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur **100 points** sur la base des critères suivants :

N°	Critères	Points
1	Références	30 points
2	Personnel clé	60 points
3	Matériels et outillages	10 points

La note technique minimale requise de soixante-dix (70) points sur 100

15. Attribution

Le Consultant sera choisi par la méthode de **sélection « qualité - coût**», soit : **$Ng = 0,7 \times \text{Note Technique} + 0,3 \times \text{Note Financière}$**

Cette évaluation a pour but de faire ressortir les offres admises à l'analyse financière, c'est-à-dire, celles dont les notes sont supérieures ou égales à **70 points sur 100**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après : Communauté Urbaine de Douala Direction des services Généraux et du Patrimoine, à l'Immeuble SCI Bonanjo sis à la Rue Pasteur N°1049, BP 43 Douala - Cameroun ; Tél / Fax: (00 237) 233 426 950.

Avec copie à la Direction de la Planification, des Aménagements et des Mobilités, sise au 935 rue Sylvani, dans l'enceinte de la Salle des Fêtes d'Akwa

NB: Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants: (+237) 673 20 57 25 / 699 37 07 48

DOUALA le 5 Juillet 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS DE CONSULTATION N°006/DC/CUD/CIPM//2023 DU 05 JUILLET 2023 RELATIVE A LA FOURNITURE DE CONSOMMABLES POUR LA SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL DU PERSONNEL DES TRAVAUX EN REGIE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
610 110

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Les travaux à exécuter à travers la ville, inscrits dans le plan d'actions de la Communauté Urbaine de Douala et mis en œuvre en régie par le truchement du personnel affecté à ces activités, exposent ces derniers à des aléas certains. Le Maire de la Ville de Douala, autorité contractante, afin d'assurer la santé et la sécurité au travail des équipes de régie en contact permanent avec la salissure, les poussières, le cambouis, la peinture, la chaux vive et autres intempéries, lance une consultation pour la fourniture de consommables à la Communauté Urbaine de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation consistent en la fourniture de consommables (casques auditifs, masques filtrants, cache nez, combinaisons etc ...) pour le personnel des travaux en régie à la Communauté Urbaine de Douala.

3. Allotissement

Les prestations seront exécutées en un lot unique.

4. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala, Exercice 2023, Tâche **300 80**, Imputation **610 110**

5. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis, à l'adresse ci-après : Communauté Urbaine de Douala, Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-direction de la Passation des Marchés, sis au 210, Rue Pasteur (1.049), 5ème étage de l'immeuble SCI Bonanjo, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09 Douala- Cameroun BP 43 Douala – Cameroun; Tél: (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950. Site web : www.douala.cm Email : Cudcabmaire.ps@gmail.com contre présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de **Quinze mille francs (15 000) CFA** Payable au Compte CAS-ARMP n°33598800001-89 ouvert auprès des agences BICEC des chefs-lieux de Régions et dans les Villes de Limbé et Dschang

Le devis descriptif et quantitatif des fournitures devra être chiffré hors taxes sur la valeur ajoutée (H/TVA) et toutes taxes comprises (TTC) et déposé au plus tard le **227 Juillet 2023 à 12 heures 00** précises, heure locale sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée à l'Autorité Contractante avec la mention :

**« Demande de Cotation
N°006 /DC/CUD/CIPM/2023 du 05 Juillet 2023
Pour la fourniture de consommables pour la santé et la sécurité au travail du personnel en régie de la
Communauté Urbaine de Douala.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

6. Remises des offres

Les offres rédigées en français et/ou en anglais en neuf (09) exemplaires dont un (01) original, sept (07) copies marquées

comme telles et une (01) version numérique, accompagnés du modèle de soumission signé, seront déposés contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous-direction de la passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 210 Rue PASTEUR (1.049), Immeuble SCI BONANJO 5ième étage, au plus tard le **27 Juillet 2023 à 12 h 00, heure** locale et devront porter à l'exclusion de toute autre indication la mention :

**CONSULTATION
N°006/DC/CUD/CIPM//2023 DU 05 JUILLET 2023
RELATIVE A LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES POUR LA SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL DU
PERSONNEL DES TRAVAUX EN REGIE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA.**

7. Delai de Livraison

La durée des prestations est de **soixante (60) jours**

8. Recevabilité des Offres**Documents constitutifs de l'offre**

L'offre présentée par le fournisseur comprendra les documents suivants dûment remplis :

- La déclaration d'intention de soumission datée, signée et timbrée à 2000 FCFA (01 timbre fiscal + un timbre communal) ;
- La copie de l'attestation d'immatriculation timbrée à 1500 FCFA ;
- Le modèle de l'attestation sur l'honneur (suivant le modèle joint) ;
- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli, paraphé, daté et signé ;
- Le devis descriptif, estimatif et quantitatif dûment rempli, paraphé, daté et signé ;
- Les prospectus des consommables proposés en couleur ;
- Le reçu de versement des frais d'achat du dossier de consultation d'un montant de 15 000 FCFA ;
- La copie certifiée de l'Attestation de non redevance en cours de validité 1 500 FCFA ;
- La photocopie de l'Attestation d'inscription au registre de commerce ;
- Le plan de localisation signé sur l'honneur et timbré à 2 000 FCFA.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres financières aura lieu le **27 Juillet 2023 à 13 h 00**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à BONANJO.

Seuls les soumissionnaires ayant une parfaite connaissance de l'offre peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

DOUALA le 5 Juillet 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

**N°0700/PADESCE/UCP/CG/SPM/06-2023 LE COORDONNATEUR GÉNÉRAL À MADAME/MONSIEUR LE
DIRECTEUR DE : ETS GRYN TEL : 699 68 78 22 ETS FOGICAM TEL : 651 30 36 62, EMAIL :
FOGICAM@GMAIL.COM ETS ROM BP : 227 YAOUNDÉ, TEL : 670 65 81 98 ETS ZOCAM ET COMPAGNIE
BP : 2557 YAOUNDÉ, TEL : 699 65 58 48 EMAIL : ETSZOCAMCIE@YAHOO.COM ETS BEDINE BP : 5128
YAOUNDÉ, TEL : 691 93 90 84 / 680 75 15 17 ETS COPIE DE LUXE ETS COPIE DE LUXE BP YAOUNDÉ TEL
: 677217675 CÉLESTINMKENMENI@YAHOO.COM. ETS GASTAK SOLUTIONS ETS GASTAK SOLUTIONS
TEL : 679601362 BP 6115 DOUALA GASTAKSOLUTIONS@YAHOO.COM**

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Objet : Demande de Cotations Restreinte DCR N°007/DCR/PADESCE/UCP/CG/CSPM/SPM/06-2023 du 03 juillet 2023 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET CONSOMMABLE INFORMATIQUE POUR L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI (PADESCE).

Madame/Monsieur,

J'ai l'honneur de solliciter, par la présente, votre proposition la plus avantageuse, pour « l'acquisition du matériel et consommables informatique pour l'unité de coordination du Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi (PADESCE) ».

2. Financement

Le financement relatif à ce marché est assuré par le crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA).

3. Remises des offres

Vous trouverez ci-joint dans le dossier de consultations, le bordereau descriptif quantitatif de ces prestations, que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me le retourner avec l'ensemble des pièces demandées, au plus tard le 21 juillet 2023 à 11 heures, sous enveloppe cachetée, portant la mention :

« DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N°007/DCR1/PADESCE/UCP/CG/CSPM/SPM/06-2023 du 03 juillet 2023 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET CONSOMMABLES INFORMATIQUE POUR L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI (PADESCE).

A N'OUVRIR QU'EN SALLE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES »

à l'adresse suivante : Unité Gestion du PADESCE, sise à NKOL-ETON derrière Lycée Technique CHARLES ATANGANA, Rue face entrée principale de l'Ecole Catholique Saint Vincent Palotti de Nlongkak, Téléphone : (237) 651 44 04 51, E-mail : blg_ee89@yahoo.com.

4. Delai de Livraison

Dès la date de notification de l'Ordre de Service de Démarrage, le délai de commencement des prestations ne pourra pas être supérieur à dix (10) jours. Le délai d'exécution est de trente (30) jours.

5. Ouverture des Plis

L'ouverture publique des offres est prévue le même jour à 12 h précises dans la Salle des réunions du Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi (PADESCE), en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent être présents à l'ouverture. Votre offre devra être chiffrée hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnée du modèle de lettre de marché signé qui constituera le contrat au cas où votre offre serait retenue.

6. Durée Validité des Offres

Le délai de Validité des Offres est de 45 jours à compter de la date d'ouverture des plis.

Le soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait à l'exigence d'expérience ci-après :

- Avoir réalisé au moins trois (03) prestations similaires d'un montant cumulé de 10 000 000 FCFA TTC) en tant que prestataire principal au cours des trois (03) dernières années (2020-2022) et indiquer les noms des Administrations acheteuses.

- N.B : - joindre les copies des contrats (première page et page de signature) et les attestations des services faits y relatifs.

Ces services concernent l'Unité de Gestion du PADESCE.

7. Renseignements Complémentaires

Les offres non conformes aux prescriptions de la présente Demande de Cotations seront rejetées.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'expression de mes cordiales salutations.

YAOUNDE le 3 Juillet 2023

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

MBENOUN SOPHIE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION ...

COMMUNIQUE N°00005/C/MINEPDED/SG/DAG/SDBMM/SM DU 12 JUIN 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00030/AONR/MINEPDED/CSPM/2022 DU 12 DÉCEMBRE 2022, POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ DU DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ENVIRONNEMENTALE DE DEUXIÈME GÉNÉRATION (SIE2)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable communique :

Le cabinet ICCSOFT, BP. : 5937 Yaoundé, est attributaire du Marché passé après appel d'offres national restreint N°00030/AONR/MINEPDED/CSPM/2022 du 12 décembre 2022, pour le recrutement d'un consultant chargé du développement du Système d'Information Environnementale de deuxième génération (SIE2), pour le montant et délai d'exécution ci-après :

Montant TTC en FCFA	Délai
82 175 175 (Quatre-vingt-deux millions cent soixante-quinze mille cent soixante-quinze) francs CFA	Cent quatre-vingt-dix-huit (198) jours

Le responsable dudit cabinet est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable pour les modalités liées à la finalisation du marché y relatif.

Par ailleurs, les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, elles seront détruites.

YAOUNDE le 12 Juin 2023

Le **MINISTRE**

HELE Pierre

OFFICE CERÉALIER DU CAMEROUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°002/AONO/DC/OC-NCB/BEC/CIPM/2023 DU 04/07/2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE
LA RESIDENCE DU DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICIER CERÉALIER FINANCEMENT : BUDGET DE
L'OFFICE CÉRÉALIER, EXERCICE 2023.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Office Céréalière lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation de la résidence du Directeur Général de l'Office Céréalière.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offre National Ouvert en procédure d'urgence en procédure d'urgence comprennent:

- Les travaux préparatoires ;
- Les travaux de béton armé ;
- Les travaux de maçonnerie ;
- Les travaux d'enduit et peinture ;
- Les travaux de menuiserie bois, métallique et aluminium ;
- Travaux de plomberie et appareils sanitaires ;
- Les travaux d'électricité ;
- La mise en fonction du forage ;
- Les travaux de calfeutrement (étanchéité) sur les différentes toitures
- L'aménagement des espaces ouverts (jardin et circulation).

3. Cout Prévisionnel

MONTANT PREVISIONNEL (FCFA TTC) : **30 000 000 FCFA TTC**

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de BTP de droit Camerounais remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres, qui fait l'objet de la pièce n°03 du présent Dossier d'Appel d'Offres et n'ayant pas abandonné un marché au cours des trois dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget de l'office Céréalière pour l'Exercice 2023.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au **Secrétariat de la Direction Générale de l'Office Céréalière à Garoua Tel: 242 27 14 38 dès publication du présent avis.**

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis à la Cellule Logistique et des Marchés de l'Office Céréalière à Garoua Tél. 222 27.14.38."696 32 68 55 contre présentation d'une quittance de versement. Le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de sa société, le nom du Maître d'Ouvrage et les références de l'appel d'offres. Lors du retrait du DAG, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (BP, Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copie marquées marquées comme telles, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire. Le dossier sera présenté en trois enveloppes "intérieures" distinctes et scellées ainsi qu'il suit:
I- pour les pièces administratives
II- pour les propositions techniques
III- pour les propositions financières
Elles seront placées à l'intérieur d'un pli extérieur anonyme, hermétiquement fermé et portant impérativement la seule et unique mention suivante :

**Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence en Procédure d'Urgence * '
N°002/AONO/DG/OC-NCB/BEC/CIPM/2023 du 06/07 /2023 POUR LES TRAVAUX DE
REHABILITATION DE LA RESIDENCE DU DIRECTEUR GENERAL DE L'OTFICIER CEREAALIER;
«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »:.**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est **de soixante (60) jours**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 21 du DAO. le montant est fixé à **six cent mille francs CFA 600 000 FCFA**

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du RPAO. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'AAO. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du DAO sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le MINFI.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **25/07/2023 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Office Céréalière à Garoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

1ère étape : vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2ème étape : évaluation technique des offres administrativement conformes.

3ème étape : vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Seront rejetées, les offres présentant les manquements ci-après :

a) Absence d'une pièce administrative non rendu conforme après un délai supplémentaire de 48h à l'ouverture des plis

b) Absence de la caution de soumission,

c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

d) Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

e) Absence de la caution de soumission ;

1) Offre technique et Financière incomplète ;

g) Omission d'un sous-détail des prix

h) Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et: qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

a) Présentation générale de l'offre

b) Attestation de la capacité financière délivrée par une banque agréée par le MINFI d'un montant de 10 000 000 francs CFA ;

c) Les références de l'entreprise (au moins 01 marché similaire sur les 03 dernières années;

d) Le matériel de chantier à mobiliser ;

e) Le personnel d'encadrement de l'entreprise.

Seuls les soumissionnaires qui auront obtenu 70% « OUI » seront admis à l'analyse financière,

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme au dossier d'appel d'offres. Un soumissionnaire ne peut pas être attributaire de plus d'un lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Secrétariat de la Direction Générale de l'Office Céréalière Tel. 222 27 14 38.

GAROUA le 4 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU GASSIMOU

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000305/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 12 JUIN 2023 RELATIVE AU RECOURS DES ETS FUOMBONG ET FILS INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 006/A0N0/C-BATIE/CIPM-RTE/2023 DU 14 FÉVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SUIVANTES : CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE, D'UNE SALLE DE FÊTE ET L'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Voir PDF

YAOUNDE le 12 Juin 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

TALBA MALLA IBRAHIM

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 000034/AONO/MINEE/CIPM/23 DU 30 JUIN 2023
SUIVANT LA DEROGATION D'EXEMPTION DE LA PRE-QUALIFICATION N°
01765-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/NC DU 06 AVRIL 2023 POUR L'ÉLABORATION DU SCHÉMA
DIRECTEUR INFORMATIQUE DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE (2024-2027).**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 32 139 05 270002 521319

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public 2023, le Ministre de l'Eau et de l'Énergie, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'élaboration du schéma directeur informatique 2024-2027 du Ministère de l'Eau et de l'Énergie.

Le présent Appel d'Offres faisant suite à la Dérogation d'exemption de la pré-qualification n°01765-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/NC du 06 avril 2023

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- Définir le périmètre de l'étude, de préciser et faire valider les résultats attendus et proposer une démarche méthodologique ;
- Evaluer le niveau de mise en œuvre du SDI précédent et proposer des recommandations pour sa prise en compte dans le nouveau SDI ;
- Obtenir une cartographie précise de l'existant incluant les aspects techniques, métiers, organisationnels et économiques ;
- Présenter une vision actualisée sur les normes, standards et les bonnes pratiques et faire une proposition ;
- Etablir les besoins actuels et futurs pour pouvoir définir leur impact sur l'existant ;
- Définir les axes principaux de la stratégie en matière d'informatisation et de modernisation du MINEE ;
- Décliner les axes stratégiques en scénarii pour permettre la définition d'une cible optimale ;
- Définir la cible organisationnelle optimale ;
- Constituer, mettre à jour le portefeuille projets pour l'aligner avec la cible définie ;
- Produire le Schéma Directeur Informatique 2024-2027 ;
- Elaborer un plan de conduite du changement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **vingt-cinq million (25 000 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres Restreint, se feront en un seul (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est Ouvert aux Bureaux d'Études susceptible d'exercer cette prestation.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) au titre de l'exercice budgétaire 2023 du MINEE et suivant l'IMPUTATION : 57 32 139 05 270002 521319

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics, 3^e étage de la Tour Immeuble Ministériel N°1, porte N° 03T12, B.P.70 Yaoundé, Tél (237)) 222 230 013, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics, 3^e étage de la Tour Immeuble Ministériel N°1, porte N° 03T12, B.P.70 Yaoundé, Tél (237) 222 230 013, dès publication du présent Avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) F.CFA.** payable au Trésor Public.

Lors du retrait du Dossier, le Soumissionnaire devra se faire enregistrer à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés Publics, 3^e étage de la Tour Immeuble Ministériel N°1, porte N° 03T12, B.P.70 Yaoundé, Tel (237) 222 230 013, en indiquant leur adresse complète (boîte postale, n° de téléphone, fax).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original, six (06) copies, et une copie de l'offre financière. Une copie devra parvenir au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N° 03T12, B.P.70 Yaoundé, Tél (237) 222 230 013, au plus tard le **27 JUILLET 2023 à 14 heures**, heure locale sous enveloppe cachetée, adressée au Ministère de l'Eau et de l'Energie avec la mention :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 000034/AONO/MINEE/CIPM/23 DU 30 JUIN 2023
SUIVANT LA DEROGATION D'EXEMPTION DE LA PRE-QUALIFICATION N°
01765-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/NC du 06 AVRIL 2023 POUR L'ÉLABORATION DU SCHÉMA DIRECTEUR
INFORMATIQUE DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE (2024-2027).
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des prestations, objet du présent appel d'offres restreint, s'étaleront sur trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations de chaque phase.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de **Cinq cent mille (500 000) F CFA** (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la Pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres, c'est-à-dire cent vingt (120) jours.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres Restreint sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des Finances, ou du non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps :

- L'ouverture des plis contenant les pièces administratives et les offres techniques aura lieu le **27 JUILLET 2023 à 15 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINEE sise au quartier Omnisport à Yaoundé.
- L'ouverture des offres financières aura lieu après l'analyse des offres techniques.

NB : *Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée. Il est à noter qu'une offre financière témoin scellée sera produite en sus par les soumissionnaires et sera transmises à l'organisme en charge des marchés publics pour conservation.*

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Présence d'une information financière dans l'offre Technique ou administrative ;
- Note technique inférieur à 80 points sur 100 ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon d'un Marché Public des trois (03) dernières années ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.

Critères essentiels

a. Évaluation des offres financières

Les offres techniques seront évaluées suivant les critères ci-après :

N°	Critères	
1	Présentation de l'offre	02 points
2	Référence de l'entreprise	35 points
3	Qualification et expérience du cabinet	35 points
4	Compréhension de la mission, présentation de la méthodologie et délai de réalisation	25 points
5	Matériel et logistique	01 point
6	Capacité financière	02 points
Total		100 points

b. Évaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) seront évaluées et notées ainsi qu'il suit : $Nf = MMe \times 100 / MS$

Nf= Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire pour le lot concerné ;

MMe= Montant évalué de l'offre la moins-elevee ;

MS = Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

$$N = [(80 \times \text{Note Technique}) + (20 \times \text{Note Financière})] / 100$$

NB : *Seules les offres financières des Soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 80 points sur 100 seront ouvertes pour la suite de la procédure.*

15. Attribution

Le marché sera attribué au Bureau d'Etudes qui aura proposé l'offre la mieux disante conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et ne présentant pas des coûts fantaisistes.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés du Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales/Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance/Service des Marchés Publics (porte 3T12 ; 3eme étage de la Tour principale, immeuble de l'urgence) ou à la Direction des Energies Renouvelables et de la Maîtrise de l'Energie du Ministère de l'Eau et de l'Energie, BP : 70 Yaoundé, Immeuble situé à côté de l'Ecole Publique de Mfandena / Omnisport Yaoundé.

Bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

YAOUNDE le 30 Juin 2023

Le *MINISTRE*

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

MINISTÈRE DE LA DEFENSE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 234713/AONO/MINDEF/CIPM/2023 DU 27 JUN 2023
POUR LA REALISATION D'UN FORAGE AU PROFIT DU 11EME REGIMENT DU GENIE MILITAIRE A
SANGMELIMA, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD.FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2023IMPUTATION BUDGETAIRE : 57 13 005 01 52 18 05 52 34 15**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 13 005 01 52 18 05 52 34 15

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public 2023, le Ministre Délégué à la Présidence Chargé de la Défense lance un appel d'offres national ouvert **pour la réalisation d'un forage au profit du 11^{ème} Régiment du Génie Militaire à Sangmelima, Département du Dja et Lobo, Région du sud.**

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent DAO devront être exécutés dans le strict respect :

- du cahier des charges ;
- des normes camerounaises et/ou internationales, des projets de normes mis en application, ou autres régissant les travaux prévus ;
- des règles de l'Art.

Ces travaux comprennent dans leur ensemble :

Travaux préparatoires et terrassements

- le débroussaillage et l'abattage d'arbres et arbustes ;
- le décapage de la terre végétale, son stockage sur site en vue de sa réutilisation lors de la remise en état ;
- la fourniture et la mise en œuvre de la protection des fouilles ;
- les terrassements jusqu'au fond de forme de la zone d'emprise de l'ouvrage à réaliser, comprenant les épaissements d'eau éventuels en fond de fouille ;
- le suivi du chantier et l'établissement des dossiers ;
- l'installation et le repli du chantier (clôture provisoire de chantier) ;
- la remise en état du site ;
- la réalisation des essais et des tests nécessaires pour s'assurer du bon fonctionnement des ouvrages.

Les travaux de fondations

- Installation, montage et démontage (étude de sol, production du projet d'exécution et plans de recollement) ;
- Fouille manuelle en rigoles et en puits ;
- Compactage des fonds de fouilles après nivèlement ;
- Fourniture et mise en place d'un massif filtrant y compris compactage par couches successives ;
- Béton de propreté coulé au fond des fouilles dosées à 150 kg/m³ ;
- Béton armé pour radier, poteaux, chaînage en fondations et dosé à 350 kg/m³ ;
- Remblais de fouilles après coulage ;
- Agglos de 20x20x40 bourrés pour soubassement ;
- Remblais avec bonnes terres d'emprunt (sable, latérites etc.) y compris compactage par couches successives au tour de l'ouvrage ;
- Béton pour dallage du sol (ép.8 ou 10 cm) dosé à 300kg/m³.

Maçonnerie et BA en élévation

- Béton armé pour poteaux, chaînages et poutres dosé à 350kg/m³ ;
- Béton armé dosé à 350kg/m³ pour dalle plancher (au-dessus du local technique et cuve étanche) ;
- Agglos creux de 15x15x40 cm (F+P) ;
- Enduits verticaux sur murs extérieurs et murs intérieurs ;
- Enduit hydrofuge ;



8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés du Ministère de la Défense, Tél : 222 23 84 20 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme **de cinquante mille (50.000) FCFA**, non remboursable, représentant les frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais **en sept (07) exemplaires** dont un **(01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir sous pli fermé au Service des Marchés de la Direction du Budget et des Equipements du Ministère de la Défense, au plus tard le **19 JUILLET 2023 avant 13 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 234713/AONO/MINDEF/CIPM/2023 DU 27 JUN 2023 POUR LA REALISATION D'UN FORAGE AU PROFIT DU 11^{EME} REGIMENT DU GENIE MILITAIRE A SANGMELIMA, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de trois **(03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances (la liste figure dans la pièce n°12 du présent DAO), dont le montant est de **six cent mille (600 000) Francs CFA** ; représentant **2%** du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du projet conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (préfet, sous-préfet...), conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps dans le Cabinet du Commandant de la Première Région de Gendarmerie le **19 JUILLET 2023 à partir de 14 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée par leurs soins et détentrice d'un mandat légalisé par une autorité compétente.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels ayant pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le dossier d'appel d'offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux CCTP du DAO et à la qualification des candidats.

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Dossier administratif ou fiscal incomplet ou non conforme au-delà de 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
- Absence de sous détail d'un prix unitaire quantifié et/ou de la décomposition d'un prix forfaitaire ;
- Offre n'ayant pas satisfait à au moins 75% (soit 09/12) des critères essentiels.

2. Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres, ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- . Présentation de l'offre (ordre de pièces, lisibilité, reliure, clarté) ;
- . Délais de livraison ;
- . Expérience et référence du soumissionnaire (copies des contrats, PV de réception des marchés correspondants et attestations de bonnes fins,) ;
- . Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à **quinze millions (15 000 000) FCFA** délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des finances.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du RPAO et évaluée moins-disant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction du Budget et des Equipements (Service des Marchés) Téléphone n° 222 23 84 20/Fax

En cas de dénonciation d'actes de corruption, contacter les services compétents du Ministère des Marchés Publics (MINMAP) et de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

YAOUNDE le 27 Juin 2023

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

BETI ASSOMO JOSEPH

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°029/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 04 JUILLET 2023 RELATIF A L'EQUIPEMENT ET LA POSE
D'INFRASTRUCTURES INFORMATIQUES DANS LE LOCAL TECHNIQUE DE LA SALLE DE FETE
D'AKWAFINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA – EXERCICE2023.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
221100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le bâtiment de la salle de fête d'Akwa qui abrite les bureaux de la DPAM dispose au premier étage d'une salle serveur informatique.

Le projet permettra d'emménager et équiper cette dernière selon les normes en la matière, de sécuriser l'alimentation électrique ondulée du bâtiment afin de protéger les équipements informatiques, de s'assurer du bon fonctionnement des prises réseaux, points d'accès wifi du bâtiment.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent le câblage, la fourniture, l'installation, la configuration et la mise en service des matériels et équipements à la salle de fête d'Akwa

3. Cout Prévisionnel

Le coût total prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Trente-cinq millions (35 000 000) Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont regroupées en un (01) Lot

5. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est ouverte à toute entreprise de droit camerounais agréée à la fourniture de ce type de prestation.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala, Exercice **2023** sur la ligne d'imputation n° **221100**. – **Tâche N°21035 Aménagement local technique salle de fête d'Akwa**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 1.049, Rue Pasteur – 5e étage Immeuble SCI à Bonanjo BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 1.049, Rue Pasteur – 5e étage Immeuble SCI à Bonanjo BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, sur présentation d'un reçu de versement au titre de frais d'achat du dossier d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA**, payable au compte de CAS-ARMP n°33 59 8800001-89 ouvert auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions et des Villes de Dschang et Limbé.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français et/ou en anglais en **neuf (09) exemplaires** dont **huit (08) copies physique** (avec **un original et sept copies marqués comme tels**) et **une (01) copie numérique**, devra à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 1.049, Rue Pasteur – 5e étage Immeuble SCI à Bonanjo BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950 au plus tard le **27/07/2023** à 12h00, heure locale, et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°029/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 05/07/2023**

**RELATIF A L'EQUIPEMENT ET LA POSE D'INFRASTRUCTURE INFORMATIQUES DANS LE LOCAL
TECHNIQUE DE LA SALLE DE FETE D'AKWA
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objet du présent appel d'offres est de 03 mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce N°10 du DAO, d'un montant de **700 000 (Sept cent mille) FCFA**, et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et les offres techniques aura lieu au plus tard le **27/07/2023** à **13h00**, heure locale, par la **Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala**, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent appel d'offres sont les suivants :

- Absence de la caution de soumission au dépouillement ;
- Absence ou non-conformité au terme d'une période de 48 heures d'une pièce du dossier administratif après l'ouverture des plis ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-respect de huit (8) critères essentiels sur dix (10) ;
- Non-conformité des pièces à fournir aux spécifications techniques ;
- Présence sur la liste des entreprises défaillantes publiée par le Ministère des Marchés Publics.

Critères essentiels

Cette évaluation se fera de manière binaire avec un minimum acceptable de 80% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Chiffre d'affaires ;
- Références du soumissionnaire (Indiquer les prestations similaires déjà effectuées avec documents justificatifs à l'appui, première et dernière page des contrats avec PV attestant la bonne exécution des prestations) ;
- Proposition technique et Planning
- Engagement sur l'honneur à effectuer une visite du site avec une équipe de la DSIT (Division des Systèmes d'Informations et des Télécommunications) Conformité des fournitures proposées à 80% des spécifications techniques prévu par le DAO Oui/Non
- Conformité aux caractéristiques minimales exigées par le RPAO en termes de personnel
- Conformité aux caractéristiques minimales exigées par le RPAO en termes de matériel
- Garantie et service après-vente
- Délais d'exécution Preuve d'acceptation des conditions du contrat

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée **la moins-disante** en incluant le cas échéant les remises proposées, non manuscrite motivées et mentionnées en chiffre et lettres

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après : Communauté Urbaine de Douala, Division des Systèmes d'Information et des Télécommunications sise au 1, Place de l'Hôtel de Ville à Bonanjo BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950,

Dénonciation en cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un « SMS » aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748. Ou aux numéros CUD de Lutte Anticorruption : 679888026 ; 695298115

DOUALA le 4 Juillet 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE MAMFE

PUBLICATION OF AWARD THE MAYOR OF MAMFE COUNCIL, CONTRACTING AUTHORITY, MR. ROBERTSON TABENCHONG ASHU HEREBY INFORMS THE PUBLIC THAT THE UNDER MENTIONED ENTERPRISE WAS DECLARED AS THE SUCCESSFUL BIDDER DURING THE TENDERING PROCESS. THE GENERAL MANAGER IS CALLED UPON TO REPORT AT THE MAMFE COUNCIL CHAMBERS FOR FURTHER FORMALITIES LEADING TO THE SIGNING OF THO JOBBING ORDER.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

S/N	PROJECT	SUCCESSFUL BIDDER	BIDDING AMOUNT	EXECUTION DEADLINE	REMARK
01	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 01 1 /ONIT/MC/MAYOP/MCTB/PIB 2023 OF 19/04/2023 FOR THE CONSTRUCTION OF A MUNICIPAL RESTAURANT IN MAMFE MUNICIPALITY PHASE 1	BESTECH LTD Buea	10,000,000	3 Months	1 St

The unsuccessful bidders have fifteen (15) days to withdraw their bids from Mamfe Council, failure to do so; the said bids shall be destroyed.

MAMFE le 26 Juin 2023

Le MAYOR

TABENCHANG Roberson

AGRICULTURAL INFRASTRUCTURE AND VALUE CHAIN DEVELOPMENT PROJECT

**TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 002/23/ONIT/AIVDP/GOC OF 10/07/2023
FOR THE CONSTRUCTION OF A BOREHOLE AT THE HEAD OFFICE OF THE AGRICULTURE
INFRASTRUCTURE & VALUE CHAIN DEVELOPMENT PROJECT AIVDP — BUEA SW REGION FUNDING:
2023 AIVDP GOC BUDGET**

FINANCING
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the implementation of project activities, the Project Coordinator of the Agriculture Infrastructure and Value chain Development Project (AIVDP) hereby launches an Open National Invitation to Tender for the construction of a borehole at the head office of the Agriculture Infrastructure & value chain development Project AIVDP — Buea SW Region

2. Nature of services

The works that are subject of the present tender shall be in 01 (one) Lot. The various works to be executed are as follows:

Site selection: Hydrogeologic, geophysical studies and implantation

Site clearance

Installation and withdrawal of drilling rig and other equipment

Air Rotary Drilling of $\phi 9\frac{7}{8}$ in unconsolidated loose formations

Installation and removal of temporal PVC or metallic

Air rotary and percussion Drilling with the down-the-hole hammer of **06"1/2** to 6"3/4 in

hard rock

Supply and installation of PVC casing of ϕ 112 -125 mm

Supply and putting in place of a gravel pack of a quartzeous nature and calibrated: (1-2mm)

or (2-4mm)

Putting in place of the borehole cap

- Cleaning and development of the borehole by the air lift method - Pumping test

- Sampling and physico-chemical Analysis of water quality from the borehole

- Disinfection of the borehole

3. Estimated cost

The estimated cost of the works following prior studies stands at **FCFA 12,000,000 (Twelve million francs CFA)**.

4. Participation and origin

This National Invitation to Tender is open to Cameroonian-based enterprises/contractors that have proven their ability and expertise in the execution of such works

5. Financing

Works which form the subject of this invitation to tender shall be financed by AIVDP Government of Cameroon funds for the 2023 financial year.

6. Consultation of tender file

The file may be consulted during working hours at the AIVDP office in Buea, Tel./Fax: 233-3234-11/12 as soon as this notice is published during working hours from 8:00 a.m. to 5:00 p.m., Monday to Fridays.

7. Acquisition of tender file

The file may be obtained from the same address above, as soon as this notice is published against payment of the sum of **20,000 (Twenty thousand) francs CFA**, payable into the CAS-ARMP Account in any BICEC Bank Branch.

8. Submission of bids

Each offer drafted in English or French in 07 copies including 01 original and 06 copies marked as such, should reach the AIVDP head office Buea not later than **11/08/2023** at **10 am** and should carry the inscription:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 002/23/ONIT/AIVDP/GoC of 10/07/2023 for the Construction of a Borehole at the Head Office of the Agriculture Infrastructure & Value Chain Development Project AIVDP — Buea SW Region

"To be opened only during the Bids Opening Session"

9. Delivery deadline

The maximum deadline for the execution of the works shall be **three (03) months** from the date of issue of Service Order for the commencement of works.

Each bidder shall have to include in their tender a standard bid form indicating costs exclusive of all taxes and taxes included and work execution deadlines

10. Bid bond

Each bidder shall include in their administrative documents a bid security (in conformity with the model given in the annex) amounting to **FCFA 240,000 (Two hundred and forty thousand francs CFA)**.

The bid security must be issued by a banking or insurance institution approved by the Ministry of Finance (see list in the annex).

11. Admissibility of bids

Each offer drafted in English or French in 07 copies including 01 original and 06 copies marked as such, should reach the AIVDP head office Buea not later than **11/08/2023** at **10 am** and should carry the inscription:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 002/23/ONIT/AIVDP/GoC of 10/07/2023 for the Construction of a Borehole at the Head Office of the Agriculture Infrastructure & Value Chain Development Project AIVDP — Buea SW Region

"To be opened only during the Bids Opening Session"

12. Opening of bids

The bids shall be opened in a single phase. The administrative, technical and financial bids shall be opened on **11/08/2023 at 11 o'clock.**, local time by the AIVDP Special Tenders Board in the AIVDP Project Conference Room in Buea, in the presence of the bidders or duly authorized representatives having full knowledge of the file (power of attorney).

13. Evaluation criteria

- v Absence of a bid bond
- v Absence or non-conformity of an administrative document within 48hours after bids opening
- v False declaration or falsified document
- v Uncertified diploma(s) of personnel
- v Insufficient financial capacity

v Lack of proof attesting to the previous execution of contracts of similar nature

Essential Criteria

The following binary mode of evaluation shall be used:

N°	Criteria	Method
1	Experience of supervisory personnel	yes/no
2	References of bidder in the execution of similar jobs	yes/no
3	Availability of essential equipment required for the job	yes/no
4	Methodology of works (organization, planning, duration and conduct of works	yes/no
5	General presentation of bids	yes/no

The non-respect of at least three (03) of the above criteria shall lead to the elimination of the bid. Only bids that would have obtained a score of at least 70% of 'YES' responses in the technical evaluation shall be retained for financial evaluation.

14. Award

The contract shall be awarded to the bidder with the least financial offer after having qualified administratively and technically.

15. Validity of bids

Bidders will remain committed to their offers for a period of 90 days from the deadline of submission of tenders.

16. Complementary information

Complementary technical information may be obtained during working hours from the AIVDP Head Office, Buea Tel/Fax: 233-32-34-11/12 as soon as this notice is published.

BUEA le 5 Juillet 2023

Le COORDONNATEUR

BESONG NTUI OGORK

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000032/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 03 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION PAR EXTENSION BASSE TENSION MONOPHASÉE DANS LA LOCALITÉ DE NOUH-NGOBNAH DU CANTON TONGO DANS L'ARRONDISSEMENT DE NORD-MAKOMBE, DÉPARTEMENT DU NKAM, RÉGION DU LITTORAL (EN PROCÉDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEE, EXERCICE 2023 MAÎTRE D'OUVRAGE : MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) du MINEE, Exercice 2023, le Ministre de l'Eau et de l'Energie, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux d'électrification par extension basse tension monophasée dans la localité de NOUH-NGOBNAH du Canton TONGO dans l'arrondissement de NORD-MAKOMBE, département du NKAM, Région du LITTORAL (en procédure d'urgence).

2. Consistance des prestations

L'Appel d'Offres porte sur la réalisation travaux d'électrification par extension basse tension monophasée dans la localité de NOUH-NGOBNAH du Canton TONGO dans l'arrondissement de NORD-MAKOMBE, département du NKAM, Région du LITTORAL (en procédure d'urgence).

- Construction du réseau monophasé MT ;
- Construction d'une ligne BT ;
- Installation d'un transformateur de 25KVA ;
- Pose de trois branchements.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **dix-neuf millions vingt-huit mille dix (19 028 010) FCFA.**

4. Allotissement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres se feront en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais exerçant dans les travaux d'électrification.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés en procédure d'urgence par le Budget d'Investissement Public (BIP) (intervention d'urgence) du Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE) exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3ème étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N°3T12, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 23 00 13, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte **N°3T12, BP 70** Yaoundé, **Tél : 222 23 00 13**, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **quinze mille (15 000) F.CFA**, représentant les frais d'achat du dossier. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, e-mail, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte 3T12, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 23 00 13, au plus tard le **31 JUILLET 2023 à 14 heures précises**, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Ministère de l'Eau et de l'Energie avec la mention :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000032/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 03 JUILLET 2023
POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION PAR EXTENSION BASSE TENSION MONOPHASEE DANS LA
LOCALITE DE NOUH-NGOBNAH DU CANTON TONGO DANS L'ARRONDISSEMENT DE NORD-MAKOMBE,
DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL (EN PROCEDURE D'URGENCE)
Financement : BIP MINEE - EXERCICE 2023
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage **est de quatre (04) mois** et prend effet à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°12). Le montant de cette caution de soumission est de **trois cent quatre vingt mille (380 000) FCFA**.

L'absence du cautionnement provisoire conforme au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou d'une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 12 du DAO et valable pendant 90 jours au-delà de la date originelle de validité des offres et le montant est de **trois cent quatre vingt mille (380 000) FCFA**.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se passera en un temps et aura lieu le **31 JUILLET 2023 à 15 heures précises** dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Eau et de l'Energie à Yaoundé –Mvog Ada, nouveau bâtiment annexe.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants **dûment mandatés** et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Note technique inférieure à 75% de Oui ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon et de défaillance dans les marchés antérieurs au cours des trois (03) dernières années ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.

Critères essentiels

Le système de notation des offres est le mode binaire (oui/non). Seules les soumissions qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à **75%** de oui seront admises à l'analyse financière.

- Présentation de l'Offre ;
- Références de l'entreprise dans les travaux similaires ;
- Moyens matériels ;
- Moyens humains de l'entreprise ;
- Méthodologie et Plan d'exécution ;
- Visite de site.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit au Service des Marchés Publics du MINEE Tél : 222 23 00 13 ou à la Direction de l'Électricité du MINEE B.P 70 Yaoundé, Tél. 222 22 61 83.

Corruption ou mauvaises pratiques « pour tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques », bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 /699 37 07 48 .

YAOUNDE le 3 Juillet 2023

Le **MINISTRE**

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000033/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 03 JUILLET 2023
POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE MONOPHASE MT/BT DU VILLAGE
NKOLONYIE DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIWONG BANE, DEPARTEMENT DE MVILA, REGION DU
SUD (EN PROCEDURE D'URGENCE) (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEE, EXERCICE 2023 MAÎTRE D'OUVRAGE : MINISTRE DE L'EAU ET
DE L'ENERGIE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) du MINEE, Exercice 2023, le Ministre de l'Eau et de l'Energie, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux d'extension du réseau électrique monophasé MT/BT du village NKOLONYIE dans l'arrondissement de BIWONG BANE, Département de MVILA, Région du SUD (en procédure d'urgence).

2. Consistance des prestations

L'Appel d'Offres porte sur la réalisation des travaux d'extension du réseau électrique monophasé MT/BT du village NKOLONYIE dans l'arrondissement de BIWONG BANE, Département de MVILA, Région du SUD.

- Mobilisation du chantier et activités préliminaires;
- Extension du réseau MT monophasé ;
- Installation poste transformateur monophasé H61-25KVA/17,32KV/B2 ;
- Construction réseau BT monophasé ;
- Prestations diverses.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **vingt-huit millions cinq cent dix-sept mille quatre cent quarante-cinq (28,517,445) FCFA.**

4. Allotissement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres se feront en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais exerçant dans les travaux d'électrification.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés en procédure d'urgence par le Budget d'Investissement Public (BIP) (intervention d'urgence) du Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE) exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3ème étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N°3T12, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 23 00 13, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte **N°3T12, BP 70** Yaoundé, **Tél : 222 23 00 13**, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **vingt cinq mille (25 000) F.CFA**, représentant les frais d'achat du dossier. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, e-mail, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte 3T12, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 23 00 13, au plus tard le **31 juillet 2023 à 14 heures précises**, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Ministère de l'Eau et de l'Energie avec la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000033/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 03 juillet 2023 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE MONOPHASE MT/BT DU VILLAGE NKOLONYIE DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIWONG BANE, DEPARTEMENT DE MVILA, REGION DU SUD (EN PROCEDURE D'URGENCE)

*Financement : BIP MINEE - EXERCICE 2023
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage **est de quatre (04) mois** et prend effet à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°12). Le montant de cette caution de soumission est de **cinq cent soixante-dix mille (570,000) FCFA**.

L'absence du cautionnement provisoire conforme au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou d'une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 12 du DAO et valable pendant 90 jours au-delà de la date originelle de validité des offres et le montant est de **cinq cent soixante-dix mille (570,000) FCFA**.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se passera en un temps et aura lieu le **31 juillet 2023 à 15 heures précises** dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Eau et de l'Energie à Yaoundé –Mvog Ada, nouveau bâtiment annexe.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants **dûment mandatés** et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Critères éliminatoires

1. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;
2. Absence de la caution de soumission ;
3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
4. Note technique inférieure à 75% de Oui ;
5. Absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon et de défaillance dans les marchés antérieurs au cours des trois (03) dernières années ;
6. Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.

Critères essentiels

Le système de notation des offres est le mode binaire (oui/non). Seules les soumissions qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à **75%** de oui seront admises à l'analyse financière.

1. Présentation de l'Offre ;
2. Références de l'entreprise dans les travaux similaires ;
3. Moyens matériels ;
4. Moyens humains de l'entreprise ;
5. Méthodologie et Plan d'exécution ;
6. Visite de site.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit au Service des Marchés Publics du MINEE Tél : 222 23 00 13 ou à la Direction de l'Électricité du MINEE B.P 70 Yaoundé, Tél. 222 22 61 83.

Corruption ou mauvaises pratiques «pour tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques », bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 /699 37 07 48 .

YAOUNDE le 3 Juillet 2023

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000307/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 12 JUIN 2023 RELATIVE AU RECOURS DES ETS FUOMBONG ET FILS INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES NO 005/AONO/C-BATIE/CIPM-RTE/2023 DU 14 FÉVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE ET DE GRAVILLONAGE DE CERTAINES RUE DE LA COMMUNE DE BATIÉ TRONÇON 1 : CARREFOUR BATIÉ HÔTEL MABEU - DESCENTE TOUKENG , TRONÇON 2 : ENTRÉE MAIRIE-MONUMENT JEUNESSE-CARREFOUR LYCÉE TECHNIQUE ET BRETELLE MONUMENT VILLAGE DOMBEY.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Voir PDF

YAOUNDE le 12 Juin 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

TALBA MALLA IBRAHIM

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU NORD

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/DAONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2023 DU 26/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA RESIDENCE DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution budgétaire 2023, le Gouverneur de la Région du Nord (Autorité contractante) lance pour le compte du Gouverneur, un dossier d'appel

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre des Devis Quantitatifs et Estimatif de.s différents lots, notamment

TRAVAUX PRELIMINAIRES MACONNERIE

charpente et COUVERTURE;

- ELECTRICITE

-plomberie

- REVETEMENT DU SOL

- peinture

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel par lot de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt quatre millions (24 000 000) de francs CFA**

4. Allotissement

un (01) lot

5. Participation et origine

La participation au présent Dossier d'Appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des travaux publics

6. Financement

les travaux objet du présent DAO sont financés par le BIP MINAT 2023

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services du Gouverneur (porte 112; tél: 222 27 19 49) dès publication de l'avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dans les services du Gouverneur (porte 112; tél: 222 27 19 49) dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de **quarante-cinq mille (45 000) francs CFA**, payable au Trésor public

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir les services du Gouverneur (porte 112; tél: 222 27 19 49) au plus tard le 19/07/2023 à 09 heures, heure locale.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°013/DAONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2023 DU 26/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA RESIDENCE DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de deux (02) mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit quatre cent quatre vingt mille (480 000) francs CFA établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au delà de la date de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit quatre cent quatre vingt mille (480 000) francs CFA établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au delà de la date de validité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier du dossier d'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable; notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières auront lieu le **19/07/2023 à partir de 10 heures** dans la salle de la Commission régionale de Passation des Marchés du Nord

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types: les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le dossier d'appel d'offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux CCTP du DAO et à la qualification des candidats.

14.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit:

- 1- absence ou non-conformité après 48 heures du dossier administratif
- 2- absence d'une des quatre pièces du volume financier (lettre de soumission, bordereau des prix unitaires, devis estimatif et quantitatif ou sous-détail des prix);
- 3- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 4- Note technique inférieure à 70% des éléments positifs
- 5- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre à la fois dans le bordereau des prix unitaires, dans le devis estimatif et quantitatif et dans le sous-détail des prix);
- 6- avoir abandonné au moins un marché au cours des trois (03) dernières années et/ou être sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP

7- ABSENCE DE LA CAUTION DE SOUMISSION

14.2 Critères essentiels

- 1- Présentation générale de l'offre ; 01 Oui/Non
- 2- Références de l'entreprise; 02 Oui/Non
- 3- Moyen humain ; 08 Oui/Non
- 4- Moyens matériels permanents ou mobilisables ; 02 Oui/Non
- 5- Visite du site 01 Oui/Non
- 6- Méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux ; 06 Oui/Non
- 7- Preuve d'acceptation des conditions du marché: 02oui/Non
- 8- Surface financière ; 02 Oui/Non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% des OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur offre financière analysée, soit 17 oui sur les 24 possibles

15. Attribution

Le Gouverneur du Nord autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre recevable administrativement aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au dossier d'appel d'offres

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être consultés aux heures ouvrables dans les services du Gouverneur (porte 112; tél 222 27 19 49) dès publication de l'avis d'appel d'offres

GAROUA le 26 Juin 2023

Le GOUVERNEUR

ABATE Edi'i Jean

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

AVIS DE CONSULTATION N°007/DC/CUD/CIPM/2023 DU 07 JUILLET 2023 RELATIF À L'ACQUISITION DU PETIT MATERIEL POUR LA MAINTENANCE DU PARC INFORMATIQUE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
610115

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du présent projet, le Maire de la ville de Douala, Autorité Contractante, lance une consultation pour l'acquisition du petit matériel pour la maintenance du parc informatique de la Communauté Urbaine de Douala.

2. Consistance des prestations

La prestation consiste à acquérir des Unités Tambours, des Disques Durs, des claviers, souris, barrettes mémoires, têtes d'impressions etc.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de **20 000 000 (Vingt Millions) FCFA**

4. Allotissement

Les fournitures sont constituées en lot unique.

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à toute entreprise de droit camerounais agréée à la fourniture de ce type de prestation.

6. Financement

Les prestations seront financées, Toutes Taxes Comprises, par le budget de la Communauté Urbaine de Douala d'exercices 2023, imputation n° **610115 Matériel informatique, tache n° 21051, Acquisition du petit matériel pour la maintenance du parc informatique de la Communauté Urbaine de Douala.**

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré à Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 1.049, Rue Pasteur – 5e étage Immeuble SCI à Bonanjo BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable **de 25.000 (Vingt mille) FCFA** payable dans le Compte CAS – ARMP n° 33598800001-89 ouvert auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions et dans les Villes de Limbe et Dschang.

Le devis descriptif et quantitatif des fournitures devra être chiffré hors taxes sur la valeur ajoutée (H/TVA) et toutes taxes comprises (TTC) et déposé **au plus tard le 27 Juillet 2023 à 12 h 00** précises, heure locale sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée à l'Autorité Contractante avec la mention :

« Demande de Cotation »
N°007/DC/CUD/CIPM/2023 DU 05 JUILLET 2023
RELATIVE À L'ACQUISITION DU PETIT MATERIEL POUR LA MAINTENANCE DU PARC INFORMATIQUE A LA
COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français et/ou en anglais et en (**09**) **exemplaires** dont **un (01) original** huit (**08**) **copies marqués comme tels et une (01) copie numérique**, accompagnées du modèle de soumission signé, seront déposées contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 1.049, Rue Pasteur – 5e étage Immeuble SCI à Bonanjo BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950 et dépouillées **au plus tard le 27 Juillet 2023 à partir de 13 h 00**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de BONANJO, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une connaissance parfaite des offres.

N.B: pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48, ou aux numéros CUD de Lutte Anticorruption : 679888026 ; 695298115

9. Delai de Livraison

Les délais maximums d'exécution prévus par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures, objet de la présente lettre commande est d'un **(1) mois**.

DOUALA le 5 Juillet 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

OFFICE CERÉALIER DU CAMEROUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/DG/OC-NCB/AG/CIPM/2023 DU 03/07/2023 POUR L'ACQUISITION D'UN (01)VÉHICULE DE
TOURISME STATION WAGONFINANCEMENT: BUDGET OFFICE CÉRÉALIER/2023**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
222002

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'acquisition d'un (01) véhicule de tourisme station wagon, le Directeur Général de l'Office Céréaliier (Autorité Contractante) lance un Appel d'Offres National Ouvert.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent les matériels roulants ci-dessous cités : **un (01) véhicule de tourisme station wagon**

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **cinquante-cinq millions (55 000 000) FCFA TTC**

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'un accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAO.

6. Financement

Le financement sera assuré par le budget de l'Office Céréaliier exercice 2023, sur la ligne d'imputation budgétaire n° **222 002**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la **Cellule de la Logistique et des Marchés de l'Office Céréaliier à Garoua** Tél. 6 96 32 68 55/ 670 16 08 37/ 222 27 16 53 dès publications du présent avis ou au secrétariat de la Direction Générale.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis à la Cellule de la Logistique et des Marchés de l'Office Céréaliier à Garoua Tél. 6 96 32 68 55/ 670 16 08 37/222 27 16 53 de l'Office Céréaliier à Garoua contre présentation d'une quittance de versement

de la somme de **cent mille (100 000) FCFA non remboursable sur le compte n°97568B60001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après, au nom de " Compte Spécial CAS ARMP Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam. Bamenda, Garoua, et

Bertoua.

Le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de sa société, le nom du Maître d'Ouvrage et les références de rappel d'offres.

Lors du retrait du PAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies, devra parvenir à la Cellule de la Logistique et des Marchés de l'Office Céréaliier à Garoua Tél. 6 96 32 68 55/ 670 16 08 37/ 2 22 27 16 53, au plus tard le **24/07/2023 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001
/AONO/DG/OC-NCB/AG/ÇIPIVI/2023 du 29/06/2023 POUR L'ACQUISITION D'UN (01)
VEHICULE DE TOURISME STATION WAGON
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison objet du présent Appel d'Offres est de **soixante (60) jours**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du PAO d'un montant de **un million cent mille (1 100 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours** au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétenteT conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois(03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 24/07/2023 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Office Céréaliier dans la salle de conférence sise à l'immeuble de l'Office Céréaliier.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du DAO et à la qualification des candidats).

Critères éliminatoires

Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire Il s'agit notamment de:

- a. De l'absence d'une pièce administrative à l'ouverture des plis non rendu conforme après un délai supplémentaire de 48h ;
- b. De la fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- G. De la note technique inférieure à **70% de OUI** ;
- d. De l'absence d'un prix unitaire quantifié;
- e. De l'absence de la caution de soumission ;
- f. De l'absence le cas échéant d'un accord de groupement notarié et dûment enregistré ;
- g. Non-conformité du model de soumission ;
- h. Non-respect des spécificités techniques de la fourniture ;
- i. De l'absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant
- j. De la non production d'un certificat d'homologation délivré par le Ministère des Transports
- k. De l'absence du certificat d'origine
- l. Absence des preuves d'acceptation des clauses du marché (CCAP paraphés sur chaque page et signés à la dernière avec la mention « **lu et approuvé** »).
- m. De l'exclusion temporaire ou définitive d'une entreprise par le MINMAP
- n. De l'absence de la déclaration sur l'honneur stipulant que le soumissionnaire n'a jamais été exclu au cours des (03) trois dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics

Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Chiffre d'affaires (bilan des deux derniers exercices 2021-2022 signé par un cabinet d'expert-comptable >= **100 millions FCFA**
- références du fournisseur. Produire au moins deux (02) livraisons et PV de réception des prestations similaires (véhicules légers) au cours des cinq dernières années.
- Délai de livraison 30 jours
- Copie certifié d'un certificat attestant de la capacité d'autofinancement délivrée par une banque agréée à hauteur de 18 300 000 millions.
- Présentation de l'offre
- Disponibilité des pièces de rechange et du matériel
- Production de la lettre d'engagement du fabricant ou d'un distributeur agréé
- Le service après-vente
- Garantie

Au moins un desdits marchés fourni est de même envergure que le présent projet (minimum 10% en moins du montant du projet) Le système de notation des offres est le mode binaire (**oui ou non**).

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la **moins disante et dont l'offre a satisfait aux critères de qualifications.**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule de la Logistique et des Marchés de l'Office Céréalière à Garoua Tél. 6 96 32 68 55/ 670 16 08 37/2 22 27 16 53

GAROUA le 3 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU GASSIMOU

COMMUNE DE BETARE-OYA

N° 14 /AONO/CBO/SG/CIPM/2023 DU 30 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU EQUIPE DE POMPE A ENERGIE SOLAIRE A KPAWARA AU LIEU-DIT CITE MUNICIPALE, DANS LA COMMUNE DE BETARE-OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST FINANCEMENT : FEICOM/COMMUNE DE BETARE-OYA EXERCICE 2023 ET SUIVANTS

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
222 150

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de **BETARE OYA**, Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des **travaux de construction d'une mini adduction d'eau à énergie solaire à Kpawara au lieu-dit Cité Municipale, dans la Commune de BETARE OYA, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est.**

2. Consistance des prestations

t.

Les travaux à réaliser portent sur :

Lot 100 : Eudes et installation de chantier ;

Lot 200 : Foration;

Lot 300 : Equipement du forage ;

Lot 400 : Developpement et essai de pompage ;

Lot 500 : Analyse et traitement ;

Lot 600 : Réalisation de la tête du forage;

Lot 700 : Construction d'un réservoir de 7,5 m3 y compris la construction de la commande ;

Lot 800 : Peinture ;

Lot 900 : Borne fontaine ;

Lot 1000 : Pose de la pompe;

Lot 1100 : Conduites de refoulement et de distribution ;

Lot 1200 : Champ photo voltaïque ;

Lot 1300 : Sécurisation en grillage ;

Lot 1400 : Aspects socio-environnementaux ;

Lot 1500 : Communication

Lot 500 : Analyse et traitement ;

Lot 600 : Réalisation de la tête du forage;

Lot 700 : Construction d'un réservoir de 7,5 m3 y compris la construction de la commande ;

Lot 800 : Peinture ;

Lot 900 : Borne fontaine ;

Lot 1000 : Pose de la pompe;

Lot 1100 : Conduites de refoulement et de distribution ;

Lot 1200 : Champ photo voltaïque ;

3. Coût Prévisionnel

Les lots 1300 à 1500 au titre de la mini adduction d'eau équipé de pompe à énergie solaire constitué d'un (01) ouvrage ci-après défini :

N°	Désignations	Montant TTC F CFA	Caution de soumission	Délai d'exécution
Lot 1400	Aspects socio-environnementaux ;			
Lot 1500	Communication, Mini adduction d'eau	21 999 991	440 000 Fcfa	3 MOIS

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **21 999 991 (Vingt-un millions neuf cent quatre-vingt-dix mille neuf cent quatre-vingt-onze) de Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget de la Commune de Bétaré-Oya/FECOM, Exercice 2023**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la **Mairie de BETARE-OYA Tél : 696 48 13 35/ 696 86 37 78**, sise au quartier Moïnam, dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la **Mairie de BETARE-OYA**, Tél : **696 48 13 35/ 696 86 37 78**, sise au quartier Moïnâm, sur présentation d'une quittance de versement à la **recette municipale de la Commune de BETARE-OYA**, d'une somme non remboursable de **Trente mille (30 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la **Mairie de Bétaré-Oya, Secrétariat du Maire**, Tél : 696 44 44 21/ 696 86 37 78 au plus tard le **02 AOUT 2023 à 10 heures précises** et portera les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 14 /AAONO/CBO/SG/CIPM/2023DU 30 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE EQUIPE D'UNE POMPE A ENERGIE SOLAIRE A KPAWARA AU LIEU-DIT CITE MUNICIPALE, DANS LA COMMUNE DE BETARE-OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **Trois (03) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de **quatre-vingt dix (90) jours représentant 2%** du cout prévisionnel soit **Quatre cent mille (440 000) francs** ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la **Mairie de Bétaré-Oya, Case Communautaire** le **02 AOUT 2023 à 11 H EURES** précises par la **Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bétaré-Oya**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

1. **A. Critères éliminatoires :**
2. **a. Offre Administrative**

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

1. **b. Offre technique**

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 26 points de critères de qualification.

1. **c. Offre Financière**

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 3) Changement des quantités du devis quantitatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

1. **B. Critères de qualification des offres techniques :**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière de **Douze millions (12 000 000)** Oui
- 2) Les références de l'Entreprise Oui
- 3) La compréhension du projet Oui
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement Oui
- 5) Le matériel et les équipements essentiels Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

1- Administrative sera jugée conforme ;

2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;

3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et **classée la moins disante.**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Mairie de BETARE-OYA** Tél : 696 48 13 35/ 696 86 37 78, sise au quartier Moïnam

BéTERé-OYA le 30 Juin 2023

Le MAIRE

BABA. Nicolas

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

RÉF N° : 0699/DCR/PADESCE/UCP/CG/SPM 06-2023 YAOUNDÉ, LE 03 JUILLET
2023 À MADAME/MONSIEUR LE DIRECTEUR DE :- SAAR ASSURANCES B.P 1011 DOUALA TEL : 233 43 17
59,- PRO ASSUR ASSURANCES S.A TEL : 33 43 70 05 B.P : 5963 YAOUNDÉ- CPA S.A TEL : 233 43 43 81
82/657 49 06 90 B.P : 54 DOUALA ; CPASIEGE@YAHOO.FR- SUNU ASSURANCES S.A B.P. 3049-DOUALA,
TÉL : 233 42 87 86, CAMEROUN.LAR@SUNU-GROUP.COM- AREA ASSURANCES ET REASSURANCES
AFRICAINES SA. TEL : 233 43 81 97; B.P : 15 584 – DOUALA, BDTSINGA@AREAASSURANCES.COM-
ROYAL ONYX INSURANCE CIE. TEL : 697 10 05 75 B.P : 12230 - DOUALA- ALLIANZ ASSURANCES. TEL :
233 50 20 00; B.P : 105 – DOUALA, AZCMALLIANZ.CAMEROUN@ALLIANZ.COM

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Coordonnateur Général,

A l'honneur de solliciter, par la présente, votre proposition la plus avantageuse, pour « la souscription d'une police d'assurance globale dommage et Responsabilité Civile à l'unité de Coordination du Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la croissance et l'Emploi (PADESCE) ».

2. Financement

Le financement relatif à ce marché est assuré par le crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA).

3. Remises des offres

Vous trouverez ci-joint dans le dossier de consultations, le bordereau descriptif quantitatif de ces prestations, que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me le retourner avec l'ensemble des pièces demandées, au plus tard le 21 juillet 2023 à 11 heures, sous enveloppe cachetée, portant la mention :

« DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTES N°006DCR/PADESCE/UGP/CG/SPM/06-2023 du 03 juillet 2023 pour la SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGE ET RESPONSABILITE CIVILE A L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI (PADESCE)

A N'OUVRIER QU'EN SALLE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES »

à l'adresse suivante : Unité Gestion du PADESCE, sise à NKOL-ETON derrière Lycée Technique CHARLES ATANGANA, Rue face entrée principale de l'Ecole Catholique Saint Vincent Palotti de Nlongkak

Téléphone : (237) 651 44 04 51, E-mail : blg_ee89@yahoo.com

4. Délai de Livraison

Dès la date de notification de l'Ordre de Service de Démarrage, le délai de commencement des prestations ne pourra pas être supérieur à dix (10) jours. La durée de la prestation est d'un (01) an.

5. Ouverture des Plis

L'ouverture publique des offres est prévue le même jour à 12 h précises dans la Salle des réunions du PADESCE, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent être présents à l'ouverture.

Votre offre devra être chiffrée hors taxes et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnée du modèle de lettre de marché signé qui constituera le contrat au cas où votre offre serait retenue.

6. Durée Validité des Offres

Le délai de Validité des Offres est de 90 jours à compter de la date d'ouverture des plis.

7. Renseignements Complémentaires

Les offres non conformes aux prescriptions de la présente Demande de Cotations Restreintes seront rejetées.

La gestion de la police d'assurance relative à la présente demande de cotation sera assurée par le Cabinet de Conseil et de Gestion en Assurance CGA.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués

YAOUNDE le 3 Juillet 2023

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

MBENOUN SOPHIE

COMMUNE DE MAMFE

PUBLICATION OF AWARD THE MAYOR OF MAMFE COUNCIL, CONTRACTING AUTHORITY, MR. ROBERTSON TABENCHONG ASHU HEREBY INFORMS THE PUBLIC THAT THE UNDER MENTIONED ENTERPRISE WAS DECLARED AS THE SUCCESSFUL BIDDER DURING THE TENDERING PROCESS. THE GENERAL MANAGER IS CALLED UPON TO REPORT AT THE MAMFE COUNCIL CHAMBERS FOR FURTHER FORMALITIES LEADING TO THE SIGNING OF THE JOBBING ORDER.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

S/N	PROJECT	SUCCESSFUL BIDDER	BIDDING AMOUNT	EXECUTION DEADLINE	REMARK
01	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 001 /ONIT/MC/MAYOR/MCTB/PIB 2023 OF 17/04/2023 FOR THE REHABILITATION OF GOVERNMENT BILINGUAL PRACTICING SCHOOL (GBPS) BESONGABANG, MAMFE SUB DIVISION, MANYU DIVISION, SOUTH WEST REGION	T.D.E ENTERPRISE, P.O BOX: 367 MAMFE, TEL: 677601270	1 0,000,000	3 Months	1 St

The unsuccessful bidders have fifteen (15) days to withdraw their bids from Mamfe Council, failure to do so; the said bids shall be destroyed.

MAMFE le 26 Juin 2023

Le MAYOR

TABENCHANG Roberson

COMMUNE DE MAMFE

THE MAYOR OF MAMFE COUNCIL, CONTRACTING AUTHORITY, MR. ROBERTSON TABENCHONG ASHU HEREBY INFORMS THE PUBLIC THAT THE UNDER MENTIONED ENTERPRISE WAS DECLARED AS THE SUCCESSFUL BIDDER DURING THE TENDERING PROCESS. THE GENERAL MANAGER IS CALLED UPON TO REPORT AT THE MAMFE COUNCIL CHAMBERS FOR FURTHER FORMALITIES LEADING TO THE SIGNING OF THE JOBBING ORDER.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

S/N	PROJECT	SUCCESSFUL BIDDER	BIDDING AMOUNT	EXECUTION DEADLINE	REMARK
01	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER 007/ONIT/MC/MAYOR/MCTB/PIBN° 2023 OF 18/04/2023 FOR THE PROVISION OF AN EQUIPPED SOLAR BOREHOLE SYSTEM IN THE QUARTER BEHIND THE MORTUARY, MAMFE SUB DIVISION, MANYU DIVISION, SOUTH WEST REGION	MBIA & SONS BUILDING MATERIAL STORE, P.O BOX: MAMFE, TEL: 679670896	14,903,333	3 Months	1st

The unsuccessful bidders have fifteen (15) days to withdraw their bids from Mamfe Council, failure to do so; the said bids shall be destroyed.

MAMFE le 26 Juin 2023

Le MAYOR

TABENCHANG Roberson

COMMUNE DE MAMFE

(/ REF.NO..... DM/SG/MC. SUBJECT: PUBLICATION OF AWARD MAMFETHE2 JUIN 2623 THE MAYOR OF MAMFE COUNCIL, CONTRACTING AUTHORITY, MR. ROBERTSON TABENCHONG ASHU HEREBY INFORMS THE PUBLIC THAT THE UNDER MENTIONED ENTERPRISE WAS DECLARED AS THE SUCCESSFUL BIDDER DURING THE TENDERING PROCESS. THE GENERAL MANAGER IS CALLED UPON TO REPORT AT THE MAMFE COUNCIL CHAMBERS FOR FURTHER FORMALITIES LEADING TO THE SIGNING OF THE JOBBING ORDER.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

S/N	PROJECT	SUCCESSFUL BIDDER	BIDDING AMOUNT	EXECUTION DEADLINE	REMARK
01	REQUEST FOR QUOTATION N° 001 /RQ/MC/MAYOR/MCTB/PIB 7023 FOR THE SUPPLY OF HYBRID CALF TO IMPROVE CATTLE REARING IN MAMFE	HYBRID ENGINEERING AND CONSULTANCY MAMFE	48,000,000	3 Months	pt

The unsuccessful bidders have fifteen (15) days to withdraw their bids from Mamfe Council, failure to do so; the said bids shall be destroyed.

MAMFE le 26 Juin 2023

Le MAYOR

TABENCHANG Roberson

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00000001/AAONO/MINADER-MINEPIA/ CN-RGAE /CSPM/2023 DU 04 JUILLET 2023 POUR LA REVISION DU RESEAU INFORAMTIQUE ET DE LA SALLE SERVEUR DE LA DIRECTION DES EQUETTES ET DES STATISTIQUES AGRICOLES (DESA) EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BUDGET DU RGAE, EXERCICE 2023, LIGNE 3.1.23

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
LIGNE 3.1.23.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent appel d'offres a pour but de fournir des équipements réseau et de réviser un réseau informatique et la salle serveur de la DESA afin de le rendre plus fiable dans le respect des normes nationales et internationales en matière de réseau informatique.

2. Consistance des prestations

Il s'agira de:

- Fournir tous les matériels et équipements nécessaires pour la révision du réseau informatique de la salle serveur de la DESA ;
- Installer tout le réseau informatique dans le respect des normes nationales et internationales ;
- Configurer les équipements actifs du réseau informatique ;
- Fournir toute la documentation sur la fourniture de tous les équipements, les plans détaillés du réseau déployé, la configuration des équipements actifs et les guides nécessaires à l'exploitation du réseau ;
- Transférer les compétences pour exploitation du réseau au RGAE.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de dix million (10 000 000) de Francs CFA TTC.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent appel d'offres se feront en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans la fourniture et déploiement des systèmes et réseaux informatiques.

6. Financement

La prestation objet du présent appel d'offres sera financée par le budget du recensement général de l'agriculture et de l'élevage (RGAE), Exercice 2023, la ligne 3.1.23.

7. Consultation du Dossier

Le dossier physique peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Élevage (RGAE), sis à Yaoundé, Quartier Bastos, Immeuble FAO, route GIZ, face PEA-JEUNES, Yaoundé ; Tel : 694172386, dès publication du présent avis au journal des marchés (JDM),

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés Publics du RGAE sis à Yaoundé, Quartier Bastos, Immeuble FAO, route GIZ, face PEA-JEUNES, Yaoundé ; Tel : 694172386 dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) francs CFA, payable au compte cas-ARMP ou compte ARMP N° 335 988 ouvert à la BICEC

9. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés Publics du RGAE au plus tard le **03 Aout 2023 à 13 heures** et devra porter la mention

*« AVIS D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AAONO/MINADER-MINEPIA/CN-RGAE /CSPM/2023 POUR LA REVISION DU RESEAU INFORAMTIQUE ET DE LA SALLE SERVEUR DE LA DIRECTION DES EQUETTES ET DES STATISTIQUES AGRICOLES (DESA) EN PROCEDURE D'URGENCE
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour les prestations est de quarante-cinq (45) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de deux cent mille (200 000) francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être en cours de validité ou datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances à l'ouverture des offres ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **03 Aout 2023 à 14 heures** dans la salle de réunion de la Coordination Nationale du RGAE située à Bastos par la Commission Spéciale de Passation des Marchés placée auprès du RGAE.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget du RGAE, Exercice 2023– ligne 3.1.23.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures accordé par la Commission Spécial de Passation des Marchés ;
- Non-conformité d'une pièce administrative 48h après notification de non-conformité au soumissionnaire ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de la déclaration sur honneur de n'avoir pas abandonné de son fait un marché au cours des trois (03) dernières années ;
- N'avoir pas réalisé deux prestations similaires sur les trois (03) dernières années ;
- N'ayant pas obtenu 5/7 critères essentiels ;
- Non-respect de spécifications techniques majeures.

Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre sur :

- a- Avoir au moins deux références similaires au cours de trois dernière années ;
- b- Non-respect des propositions techniques ;
- c- le service après-vente ;
- d- le chronogramme et le délai de livraison inférieur ou égale à quarante-cinq (45) jours ;
- e- La qualification du personnel d'encadrement ;
- f- La capacité financière supérieure ou égale à 5 000 000 ;
- g- Preuve d'acceptation des conditions du marché.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualifications technique et financière requis et dont l'offre est évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre durant quatre-vingt-dix (90) jours pour compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du RGAE au quartier Bastos Immeuble FAO, route GIZ, face PEA-JEUNES.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 4 Juillet 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL ADJOINT

KEMGANG HENRY SERGE

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°049/CUD/SG/DSGP/SDPMP/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 009/ASMI/CUD/SG/DPAM/2023 DU 10 AVRIL 2023 RELATIF A LA PRÉSÉLECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES (BET) ET GROUPEMENTS DES BET EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'AUSCULTATION DE CHAUSSÉES DANS LA VILLE DE DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

Conformément aux dispositions de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt n° 009/ASMI/CUD/SG/DPAM/2023 du 10 Avril 2023 sont autorisés à soumissionner à l'Appel d'Offres Restreint portant sur la présélection des Bureaux d'Etudes Techniques (BET) et Groupements des BET en vue de la réalisation de l'auscultation de chaussées dans la Ville de Douala :

RANG	ENTREPRISES	RESULTATS/100
1 ^{er}	ITECH SARL	90
2 ^{ème}	DREAM MILLENIUM COMPUTER SARL	75
3 ^{ème}	ETS TCHOUWO JULIENNE	75

Par ailleurs, les soumissionnaires qui n'ont pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs offres sous huitaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

DOUALA le 5 Juillet 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE KIIKI

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET UN BUREAU DE MAITRE A L'EP ABANDA, DANS LA COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KIIKI

Vu La Constitution ;

Vu



La Loi 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;

La Loi N°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

La Loi N° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Le Décret N°77/91 du 23 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats de communes et établissements communaux, modifié et complété par le décret N° 90/1464 du 09 novembre 1990 ;

Le Décret N° 92/127 du 26 juin 1992 portant création de la commune de KIIKI ;

Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret N°2012/074 du 08 mars 2018 ;

Le Décret 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Le Décret N° 2017/074 du 13 mars 2017 portant nomination de préfets ;

Le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

L'Arrêté N° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;

L'Arrêté N° 204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des Marchés auprès des communes et communautés urbains ;

L'Arrêté N°000134/A/MINDDEVEL Du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin municipal 09 février 2020 dans la Commune de KIIKI, Département du Mbam et Inoubou ;

La circulaire N° 033/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

La circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022, portant instruction relative à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

la circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;

La Décision N° 00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nominations des présidents des commissions internes de passation des marchés auprès des communes et communautés urbaines ;

Le Procès-verbal de proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation du Marché de la Commune de KIIKI **16 JUIN 2023**.

Considérant ***l'Avis d'Appel d'Offres N°01/AONO/CIPM/SIGAM/COKI/2023 du 17 AVRIL 2023 pour lestravaux en (PU) de construction d'un bloc de deux salles de classe et un bureau de maitre a l'École Publique ABANDA, dans la commune de KIIKI, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.***

DÉCIDE

Article 1er : l' **ETS IPTI R'OKI, BP BAFIA, TEL : 698 239 440** est déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'offre susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Ø **Nature du marché : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ET UN BUREAU DE MAITRE A L'ÉCOLE PUBLIQUE D'ABANDA.**

Ø **Montant de la Lettre Commande : VINGT CINQ MILLIONS(25 000 000) FCFA TTC.**

Ø **Délai d'exécution : 03 mois.**

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée, puis publiée et communiquée partout où besoin. /-

KIKI le 26 Mai 2023

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

COMMUNE DE KIIKI

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDERELATIVE AUX TRAVAUXDE CONSTRUCTION
D'UNE SALLE D'HOSPITALISATION AU CMA DE KIIKI DANS LA COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU
MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KIIKI

Vu La Constitution ;

Vu



La Loi 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;

La Loi N°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

La Loi N° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Le Décret N°77/91 du 23 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats de communes et établissements communaux, modifié et complété par le décret N° 90/1464 du 09 novembre 1990 ;

Le Décret N° 92/127 du 26 juin 1992 portant création de la commune de KIIKI ;

Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret N°2012/074 du 08 mars 2018 ;

Le Décret 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Le Décret N° 2017/074 du 13 mars 2017 portant nomination de préfets ;

Le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

L'Arrêté N° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;

L'Arrêté N° 204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des Marchés auprès des communes et communautés urbains ;

L'Arrêté N°000134/A/MINDDEVEL Du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin municipal 09 février 2020 dans la Commune de KIIKI, Département du Mbam et Inoubou ;

La circulaire N° 033/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

La circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022, portant instruction relative à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

la circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;

La Décision N° 00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nominations des présidents des commissions internes de passation des marchés auprès des communes et communautés urbaines ;

Le Procès-verbal de proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation du Marché de la Commune de KIIKI **16 JUIN 2023**.

Considérant ***l'Avis d'Appel d'Offres N°04/AONO/CIPM/SIGAM/COKI/2023 du 17 AVRIL 2023 relatifs travaux en (PU) de construction d'une salle d'hospitalisation au CMA de KIIKI dans la commune de KIIKI, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.***

DÉCIDE

Article 1er : l'entreprise **GROUPE UNI SARL, BP 35 402 YAOUNDE, TEL : 697 000 222** est déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'offre susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Ø Nature du marché : **TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE D'HOSPITALISATION AU CMA DE KIIKI DANS LA COMMUNE DE KIIKI.**

Ø Montant de la Lettre Commande : **VINGT NEUF MILLIONS NEUF CENT SOIXANTE TROIS MILLE SEPT CENT VINGT UN(29 963 721) FCFA TTC.**

Ø Délai d'exécution : **03 mois.**

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée, puis publiée et communiquée partout où besoin. /-

KIIKI le 26 Mai 2023

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

COMMUNE DE KIIKI

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDERELATIVE AUX TRAVAUX D'ACHÈVEMENT D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NYAMGNO DANS LA COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KIIKI

Vu La Constitution ;

Vu



La Loi 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;

La Loi N°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

La Loi N° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Le Décret N°77/91 du 23 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats de communes et établissements communaux, modifié et complété par le décret N° 90/1464 du 09 novembre 1990 ;

Le Décret N° 92/127 du 26 juin 1992 portant création de la commune de KIIKI ;

Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret N°2012/074 du 08 mars 2018 ;

Le Décret 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Le Décret N° 2017/074 du 13 mars 2017 portant nomination de préfets ;

Le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

L'Arrêté N° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;

L'Arrêté N° 204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des Marchés auprès des communes et communautés urbains ;

L'Arrêté N°000134/A/MINDDEVEL Du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin municipal 09 février 2020 dans la Commune de KIIKI, Département du Mbam et Inoubou ;

La circulaire N° 033/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

La circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022, portant instruction relative à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

la circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;

La Décision N° 00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nominations des présidents des commissions internes de passation des marchés auprès des communes et communautés urbaines ;

Le Procès-verbal de proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation du Marché de la Commune de KIIKI **16 JUIN 2023**.

Considérant ***l'Avis d'Appel d'Offres N°06/AONO/CIPM/SIGAM/COKI/2023 du 17 AVRIL 2023 relatifs travaux en (PU) d'achèvement d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'École Publique de NYAMGNODans la commune de KIIKI, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.***

DÉCIDE

Article 1er : *l'ETS ALLY HIBRAHIMBP 30 BAFIA, TEL : 697 000 222* est déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'offre susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Ø Nature du marché : **TRAVAUX D'ACHÈVEMENT D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NYAMGNO DANS LA COMMUNE DE KIIKI.**

Ø Montant de la Lettre Commande : **DOUZE MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT QUINZE MILLE TROIS CENT VINGT CINQ (12 995 325) FCFA TTC.**

Ø Délai d'exécution : **03 mois.**

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée, puis publiée et communiquée partout où besoin. /-

KIIKI le 26 Mai 2023

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DÉCISION N° 000429/23/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/BAO DU 30 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000022/AONO/MINEE/CIPM/2023 DU 27 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DE LA LOCALITÉ D'ISANGELE, DÉPARTEMENT DU NDIANG, RÉGION DU SUD-OUEST (EN PROCÉDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) EXERCICE 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu les décrets n°2018/191 du 02 mars 2018 et n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du Code de Marchés Publics;

Vu La Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30/12/2022 Portant Instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2023;

Vu l'Avis d' Appel d'Offres National Ouvert n°000023/AONO/MINEE/CIPM/2023 du 27 avril 2023;

Vu le procès-verbal N°00000042/L/MINEE/CIPM/2023 du 13 juin 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Eau et de l'Energie;

Vu le Communiqué portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert n°000022/AONO/MINEE/CIPM/2023 du 27 avril 2023;

DECIDE:

Article 1^{er} : Le soumissionnaire ci-après cité est déclaré attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert n°000023/AONO/MINEE/CIPM/2023 du 27 avril 2023.

Soumissionnaire	Lot	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
INFRAST CHEPEH	01	21 000 000	05 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 30 Juin 2023

Le **MINISTRE**

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

COMMUNE DE KIIKI

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDERELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE MATERNELLE DE BITANG, DANS LA COMMUNE
DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KIIKI

Vu La Constitution ;

Vu



La Loi 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;

La Loi N°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

La Loi N° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Le Décret N°77/91 du 23 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats de communes et établissements communaux, modifié et complété par le décret N° 90/1464 du 09 novembre 1990 ;

Le Décret N° 92/127 du 26 juin 1992 portant création de la commune de KIIKI ;

Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret N°2012/074 du 08 mars 2018 ;

Le Décret 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Le Décret N° 2017/074 du 13 mars 2017 portant nomination de préfets ;

Le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

L'Arrêté N° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;

L'Arrêté N° 204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des Marchés auprès des communes et communautés urbains ;

L'Arrêté N°000134/A/MINDDEVEL Du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin municipal 09 février 2020 dans la Commune de KIIKI, Département du Mbam et Inoubou ;

La circulaire N° 033/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

La circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022, portant instruction relative à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

la circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;

La Décision N° 00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nominations des présidents des commissions internes de passation des marchés auprès des communes et communautés urbaines ;

Le Procès-verbal de proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation du Marché de la Commune de KIIKI **16 JUIN 2023**.

Considérant ***l'Avis d'Appel d'Offres N°02/AONO/CIPM/SIGAM/COKI/2023 du 17 AVRIL 2023 relatifs travaux en (PU) de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'École Maternelle de BITANG, dans la commune de KIIKI, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.***

DÉCIDE

Article 1er : l'entreprise **MJ BP 185 MBALMAYO, TEL : 677 930 571** est déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'offre susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Ø **Nature du marché : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE MATERNELLE DE BITANG.**

Ø **Montant de la Lettre Commande : DIX NEUF MILLIONS SEPT CENT CINQUANTE UN MILLE HUIT CENT QUARANTE NEUF (19 751 849) FCFA TTC.**

Ø **Délai d'exécution : 03 mois.**

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée, puis publiée et communiquée partout où besoin. /-

KIIKI le 26 Mai 2023

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

COMMUNE OLANGUINA

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 13/AONO/C-OLANGUINA/CIPM/2023 DU 13/06/2023__ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE DANS LA LOCALITE D'AKONDO DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé à la Mairie D'OLANGUINA, au plus tard le 04/07/2023 à 12 heures locale et devra porter la mention suivante : « AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°13/AONO/C-OLANGUINA/CIPM/2023 DU 13/06/2023__ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE DANS LA LOCALITE D'AKONDO DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA « A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p> <p>Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé à la Mairie D'OLANGUINA, au plus tard le 10/07/2023 à 12 heures locale et devra porter la mention suivante : « AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°13/AONO/C-OLANGUINA/CIPM/2023 DU 13/06/2023__ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE DANS LA LOCALITE D'AKONDO DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA « A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p> <p>Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 04/07/2023 à 13 heures locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'OLANGUINA, dans la salle de réunion de la Mairie. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 10/07/2023 à 13 heures locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'OLANGUINA, dans la salle de réunion de la Mairie. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>

3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>n/a</p>

3 **Autres**

Lire plutot

VOIR FICHER JOINT

OLANGUINA le 3 Juillet 2023

Le MAIRE

BIKOULA ALPHONSE DIDIER

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !